

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET  
DES SCIENCES DE GESTION  
DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE



## *Mémoire de fin de cycle*

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en  
sciences financières et  
Comptabilité

Spécialité : finance et banque  
**THEME**

**Le financement de l'entrepreneuriat et le  
financement de la création d'entreprise. Cas ANADE  
et BEA Wilaya de T.O**

Réalisé par :

AMMOUR KOCEILA

Encadré par :

Mme BOULIFA YAMINA

Soutenu devant le jury composé de :

Président du jury :

Examineur:

Rapporteur :

Année Universitaire

2021-2022

# **Remerciements**

*Je tiens à exprimer mes remerciements à ma promotrice Madame BOULIFA YAMINA de **m'avoir guidée et conseillés tout au long de mon travail.** Je suis très reconnaissant pour sa disponibilité et ses précieuses orientations.*

*Je remercie également **les responsables de l'ANADE**, et la banque BEA en particulier Monsieur MACHOUCHE, **Directeur de l'agence ANADE**, et Monsieur LALLAM RAHMANE directeur de la BEA, qui ont mis à ma disposition toutes les informations nécessaires **pour l'accomplissement de mon travail.***

*Mes **remerciements s'adressent**, par ailleurs, aux membres du jury qui nous feront **l'honneur de juger notre travail.** Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.*

*Je tiens à remercier, enfin, toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce travail :*

*A mes chers parents ;*

*A mes frères;*

*A mes amis (es).*

***AMMOUR KOCEILA.***

# *Liste des abréviations*

## Liste des abréviations

### *Liste des abréviations*

**ANADE** : Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat

**ANEM** : l'Agence Nationale de l'Emploi

**ANDI** : Agence National de Développement des Investissements.

**ANGEM** : Agence National de Gestion du Microcrédit.

**ANSEJ** : Agence National de Soutien à l'Emploi de Jeune.

**AP**: Apport personnel.

**APCE** : Agence pour la Création d'Entreprise.

**APSI** : Agence pour la Promotion, le Soutien et le Suivi des Investissements

**BDL** : Banque de développement local

**BEA** : Banque extérieur algérien

**BNA** : Banque National d'Algérie.

**BTPH** : Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique.

**CA** : Chiffre d'Affaire.

**CASNOS** : La caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés

**CB** : Crédit Bancaire.

**CNAC** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

**CNAS** : Caisse Nationale des Assurances Sociales.

**CNES** : Conseil National Économique et Social.

**CNI** : Commission Nationale des Investissements

**CPA** : Crédit populaire d'Algérie

**CSVF** : Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets.

**DA** : Dinar algérien

**MFI** : institution de micro-fiance

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**BMG** : Business Model Generation

*Liste des tableaux, figures et  
Schémas*

## Liste des tableaux, figures et Schémas

### Liste des tableaux

N°	Tableaux	pages
1	L'entrepreneuriat vu sous l'angle	05
2	Synthèse des angles de recherches sur l'entrepreneuriat	08
3	Financement triangulaire : cas d'un jeune chômeur	31
4	Financement triangulaire : cas d'un salarié	31
5	Financement mixte	31
6	Création de micro-entreprise en types autofinancement	32
7	Etude de projet	37
8	Nombre des dossiers déposés par secteurs d'activité de l'ANADE de T.O	41
9	Nombres des dossiers acceptés par rapports aux dossiers déposés	43
10	Nombres des accords bancaires reçus	44
11	Répartition des accords bancaires par secteur d'activités	45
12	Nombres d'entreprise créées/ aux dossiers déposés	46
13	Répartition des entreprises créées par dispositif ANADE pour la période 2016/2020	48
14	Crédit accordés par secteur d'activité pour l'année 2018	61

## Liste des tableaux, figures et Schémas

### Liste des figures

N°	Figures	Page
1	Evolution des dossiers déposés	42
2	Répartition des dossiers déposés par secteurs d'activités	42
3	Evolution des dossiers déposés/aux dossiers acceptés	44
4	Répartition des accords bancaires par année	45
5	Répartition des accords bancaires par secteur d'activité	46
6	Nombre des entreprises créées/ aux dossiers en création	47
7	Répartition des entreprises créées dans le cadre du dispositif ANADE par secteur d'activité durant 2016/2020	47
8	Evolution des crédits accordés pour l'année 2018	62
9	Evolution des crédits accordés pour l'année 2019	63
10	Evolution des crédits accordés pour l'année 2021	64

### Liste des schémas

N°	Schémas	Page
01	Types d'entrepreneuriat	09
02	Organigramme de l'ANADE	25
03	Les étapes de l'accompagnement en phase d'extension	35
04	Décision prise par le comité	38

# *Sommaire*

## Sommaire

*Introduction générale.* ..... 01

### *Chapitre I : Aspects sur l'entrepreneuriat*

**Introduction**..... 03

**Section 01 : généralité sur l'entrepreneuriat** ..... 04

**Section 02 : définition des PME et les étapes clé pour la création :** ..... 11

**Section 03 : moyens de financement pour la création d'entreprise** ..... 13

**Conclusion du chapitre**..... 23

### *Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)*

**Introduction** ..... 24

**Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil ANADE, Ex ANSEJ**..... 25

**Section 2: Processus d'investissement d'extension** ..... 35

**Section 3 : Évaluation de la contribution de l'ANADE au financement des entreprises dans la wilaya de Tizi-Ouzou.** ..... 41

**Conclusion**..... 49

### *Chapitre III : Contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise*

**Introduction :** ..... 50

**Conclusion**..... 57

**Section 02 : Condition générale et modalité de traitement des dossiers**..... 58

**Conclusion générale** ..... 65

*Bibliographie.*

# *Introduction Générale*

## Introduction Générale

L'Algérie a mis sur pied plusieurs dispositifs depuis 1996, pour encourager et financer la création d'entreprise, qui aspire et vise à asseoir une politique future de développement drainée non pas par les hydrocarbures, mais plutôt par d'autres secteurs d'activités industrielle pour créer plus de richesses et plus d'emplois.

L'entrepreneur est celui qui se distingue par sa volonté de création d'entreprise. Cette volonté n'est ni mesurable ni quantifiable, elle est issue du profil psychologique de chaque individu, qui est un moteur, qui motive l'individu à résister aux changements de l'environnement.

Il est à noter que l'Algérie compte des dizaines de pôles universitaires répartis sur l'ensemble du territoire national, au sein desquels sont dispensés des enseignements dans diverses spécialités. Ce riche potentiel mérite d'être mobilisé et exploité pour contribuer au développement économique et social du pays. Dans cette perspective, la voie qui s'impose de plus en plus. S'avère être la création d'entreprise. Cependant, le problème réside dans le fait que le système éducatif et universitaire en Algérie forme beaucoup plus au salariat qu'à la création d'entreprise...pourtant les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs dispositifs pour la créations d'entreprise à savoir ANADE, CNAC, ENGEM...destinés à faciliter la tâche aux créateurs d'entreprises possédant l'âme d'un entrepreneur.

Au niveau de la wilaya Tizi-Ouzou le dispositif l'ANADE joue un rôle important dans le développement régional et la création de richesse.

### ❖ Objectif et problématique

La finalité souhaité de ce travail est non seulement d'aboutir à la description la plus large possible du phénomène complexe qu'est l'entrepreneuriat, aider à sa compréhension, mais aussi essayer de tirer les conclusion et recommandations les plus opportunes pouvant contribuer à développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes diplômés.

Mon mémoire s'articule par conséquent autour de la problématique suivante :

- Comment se lever des fonds pour la création d'entreprise par des jeunes en Algérie ?

Pour pouvoir y répondre à ma question centrale, je vais me pencher vers d'autres questions :

- ✓ Comment peut-on définir l'entrepreneuriat ?

## Introduction Générale

- ✓ Quelles sont les dispositifs d'appuis et d'accompagnement ?
- ✓ Comment est-ce que la banque contribue au financement des différents à savoir la création, l'extension et le recouvrement?

### ❖ **Méthodologie de recherche**

Dans le premier chapitre, nous avons utilisé la démarche conceptuelle basée sur l'exploitation des différents documents, il s'agit notamment des ouvrages, revus, rapports, thèses, mémoires, site internet...etc..., qui analysent les concepts relatifs à ma thématique.

Dans le deuxième et le troisième nous avons adopté une démarche empirique à travers un stage pratique au sein de l'ANADE antenne de (Tizi-Ouzou) et au sein de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA 034 Tizi-Ouzou).

### ❖ **Intérêt du sujet**

L'intérêt de notre sujet est de cerner le phénomène de la création des micros entreprises privées en essayant de comprendre l'acte d'entreprendre, les étapes, les moyens de financement et les différentes attitudes des entrepreneurs privés qui sont à l'origine de création de leur entreprise.

# ***Chapitre 1 :***

*Aspects sur l'entrepreneuriat*

## Introduction

L'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour la quasi-totalité des pays. L'ensemble des avantages qu'il génère justifie énormément l'intérêt croissant qu'il suscite. Par ailleurs, en plus de sa contribution dans la création d'emploi, dans l'innovation et le renouvellement du tissu économique, l'entrepreneuriat peut présenter de l'intérêt pour les individus qui peuvent trouver dans des situations entrepreneuriales et plus particulièrement dans la création d'entreprise des sources de satisfaction.

A l'issue de ce chapitre nous allons essayer de contribuer à une meilleure connaissance dans le domaine de l'entrepreneuriat et établir un profil des entrepreneurs privés permettant ainsi d'identifier les conditions d'apparition et de développement de l'esprit d'entreprise, source d'idées-projets, et de présenter les opportunités environnementales favorisant la création.

## Section 01 : généralité sur l'entrepreneuriat

### 1.1. Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est la prise de risque financière pour réaliser un projet qui peut générer un revenu.

**Fayolle** (2005). Le processus entrepreneurial est ici celui de création d'entreprise qui peut être scindé en trois phases : le déclenchement l'engagement total de l'entrepreneur et la survie- développement du projet « nouvelle entreprise »<sup>1</sup>.

Pour comprendre le phénomène d'entrepreneuriat, nous retenons la synthèse présentée par **Danjou, qui selon elle** l'entrepreneuriat est un champ de recherche caractérisé par trois grands aspects : **l'acteur, l'action et le contexte entrepreneurial**, voir (**tableau synthétique n°01**).<sup>4</sup>

#### ➤ **Le contexte entrepreneurial :**

L'étude du contexte entrepreneurial fait apparaitre la relation qui existe entre l'activité entrepreneuriale et son environnement socio-économique : Quel est le contexte économique, culturel et social favorise l'entrepreneuriat ?

#### ➤ **L'entrepreneur (l'acteur) :**

L'entrepreneur est l'acteur du processus entrepreneurial, plusieurs auteurs ont étudié les caractéristiques de ce dernier en premier lieu car c'est lui l'initiateur de l'événement (l'acte entrepreneurial).

Selon les chercheurs, la compréhension du champ de l'entrepreneuriat nécessite la connaissance de son acteur qui est l'entrepreneur, en étudiant ses caractéristiques psychologiques, personnelles et démographiques ; « une personne qui prend l'initiative de rassembler certains moyens dans une certaines formes et pour un certain but. Cette entité dispose d'une relative autonomie et la personne qui en a eu l'idée la dirige et en prend le risque »

#### ➤ **L'action (l'activité entrepreneuriale) :**

Que fait l'entrepreneur ? Une question principale qui doit avoir une réponse.

Selon Garner (1988) « la recherche sur l'entrepreneuriat devrait se focaliser sur ce que fait l'entrepreneur et non sur ce qu'il est ».

---

<sup>3</sup> Alain Fayolle, « introduction à l'entrepreneuriat », Edition Dunod, paris, 2005, p23.

<sup>4</sup> Mlle ANTITENE NAIMA, financement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, option économie monétaire et bancaire, Promotion 2021, P7.

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

Considéré comme acteur, l'entrepreneur réalise un certain nombre d'action tels que :

La création d'une activité nouvelle, la détection des opportunités, l'élaboration d'une stratégie lui permettant un meilleur fonctionnement pour la réalisation de ses objectifs. On s'intéresse ici aux tâches et activités réalisés pour la création des organisations, comment les organisations naissent elles ? que font les entrepreneurs pour les créer, quel est leur rôle ?

**Tableau synthétique n°01 : l'entrepreneuriat vu sous l'angle :**

L'ENTREPRENEURIAT vu sous L'angle			
	Du <b>contexte</b> :	De l' <b>acteur</b> : l'entrepreneur	De l' <b>action</b> : le management entrepreneuriale le
	Effet et conditions de L'entrepreneur		Processus entrepreneurial
<b>Questions-Clés</b>	<p>Quel est le rôle de L'entrepreneur dans la Régulation et le Développement des activités économiques ?</p> <p>Qu'est ce qui favorise le développement d'activités entrepreneuriales (facteurs incitatifs économiques et socioculturels) ?</p> <p>Quels groupes, dans une société, sont le plus susceptibles de « produire » des entrepreneurs ?</p>	<p>qui est l'entrepreneur ? en quoi est-il différent des autres créateurs ?</p> <p>des autres en général ? quel est son profil ?</p> <p>psychologique ?</p> <p>pourquoi devient-il entrepreneur ?</p> <p>pourquoi crée-t-il ? qu'est ce qui le fait agir ?</p> <p>quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs qui réussissent ?</p> <p>qui échouent ?</p>	<p>Qu'est-ce qui caractérise un projet d'entrepreneur ?</p> <p>Quelles sont les tâches-clés nécessaires pour établir avec succès une nouvelle organisation ? en quoi différent-elles de celles requises par la gestion courante de l'entreprise ?</p> <p>Comment un projet est-il entrepris ?</p> <p>Comment créé-t-on une entreprise ?</p> <p>Comment naissent les organisations ?</p>
<b>Disciplines De base</b>	<p>Economie</p> <p>Sociologie, anthropologie</p> <p>Ecologie des populations</p>	<p>Psychologie</p> <p>Théorie managériales (déterminants Du management)</p>	<p>Théorie des organisations (perspective de l'adaptation). Théorie managériales (stratégies et principes d'action)</p>
Angle de Vue	<p>L'entrepreneuriat est une fonction qui joue un rôle moteur dans la croissance.</p> <p>L'entrepreneuriat est un événement induit par des facteurs socioculturels.</p>	<p>L'entrepreneuriat est « incarné ».</p> <p>Il est appréhendé comme le comportement</p> <p>D'un individu ayant des motivations et des traits de personnalités particuliers.</p>	<p>L'entrepreneur est « désincarné ». il est présenté comme un comportement qui se décline en un ensemble d'actions.</p>

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

Contribution	Importance du rôle de l'entrepreneur dans le développement économique. Importance de forces Contextuelles.	Importance de l'individu.	Importance du processus Qui met en jeu de nombreuses variables.
définition-type	« un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise de décisions relatives à la coordination de ressources rares » (casson, 1991, p.22)	« l'entrepreneurship est une réponse créative, une habileté à percevoir de nouvelles perspectives, à faire des choses nouvelles, à faire différemment les choses existantes » (Toulouse, 1988, p.21)	« l'entrepreneuriat est la création de nouvelles organisations » (Garthner, 1988, p.26)

Source : DANJOU isabelle, p116.

### 2. La conception et principe de l'entrepreneuriat :

A travers une synthèse des recherches en entrepreneuriat ; l'entrepreneuriat est phénomène complexe, diversifié et subdivisé en trois approches : une approche fonctionnelle, une approche basée sur les individus et une troisième basée sur le processus. Ces différentes approches ont connu un développement suivant les différentes connotations que le concept d'entrepreneuriat a pu revêtir avec le temps.

#### 2.1 L'approche fonctionnelle

L'approche fonctionnelle s'intéresse aux fonctions de l'entrepreneur. Les économistes s'attachent à décrire les fonctions remplies par l'entrepreneur. L'hypothèse de base consiste à établir que l'entrepreneur ; joue ou ne joue pas un rôle important dans la croissance économique. Cette approche s'inspire profondément du positivisme de **Fayolle**.

Dans le cadre de cette approche fonctionnelle, l'entrepreneuriat est abordé sous l'angle de la contribution de l'entrepreneur au développement économique. Cette idée est considérée et présentée comme la composante majeure de l'entrepreneuriat.

**Bygrave, Hofer (1991)** et **Gartner (1985)** ont leur analyse sur l'entrepreneuriat sous l'angle de la création d'une organisation génératrice de richesse cette approche économique se donne pour objet de saisir l'impact de la création d'entreprise et le rôle des entrepreneurs dans le développement socio-économique.

## 2.2. L'approche basée sur les individus

L'approche basée sur les individus est mobilisée depuis le début des années cinquante. Elle s'intéresse aux caractéristiques personnelles, aux traits des individus entrepreneurs et aux entrepreneurs potentiels. L'hypothèse de base consiste à établir que les entrepreneurs sont différents des non-entrepreneurs. Cette approche s'inscrit à la fois du positivisme et de la sociologie compréhensive. Les éléments déterminants sont les caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur, ses traits de personnalité, ses motivations, ses comportements et ses trajectoires sociales.

L'approche par le trait a dominé jusqu'au milieu des années 1980, les spécialistes des sciences du comportement qui ont cherché à répondre à ses questions « **What and Who ?** » (Qui sont les entrepreneurs ? pourquoi entreprennent-ils ?).

## 2.3. L'approche basée sur les processus

L'approche basée sur les processus est développée le début des années quatre-vingt-dix. Il s'agit de s'intéresser à la création d'une nouvelle activité ou d'une nouvelle organisation.

Celle-ci s'inspire à la fois du positivisme et de constructivisme.

Cette approche répond à la question « HOW », comment ? Par qui et avec quel effet les opportunités des créer des biens et des services futurs sont découvertes, évaluées et exploitées.

L'intérêt accordé aux processus entrepreneuriaux est de plus marqué dans le domaine de l'entrepreneuriat. L'analyse des processus entrepreneuriaux permet, en effet, de cerner le phénomène entrepreneurial à partir de l'entrepreneur, dans son rapport avec l'ensemble du système social. Ce rapport essentiellement dynamique, déterminant, structuré et structurant, constamment construit et déconstruit dans une dialectique entrepreneur/société.

Le tableau suivant résume les recherches sur l'entrepreneuriat selon les trois approches fondamentales : l'approche fonctionnelle, l'approche sur l'individu (approche comportemental) et l'approche par le processus.

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

**Tableau n°02 : Synthèse des trois angles de recherche sur l'entrepreneuriat**

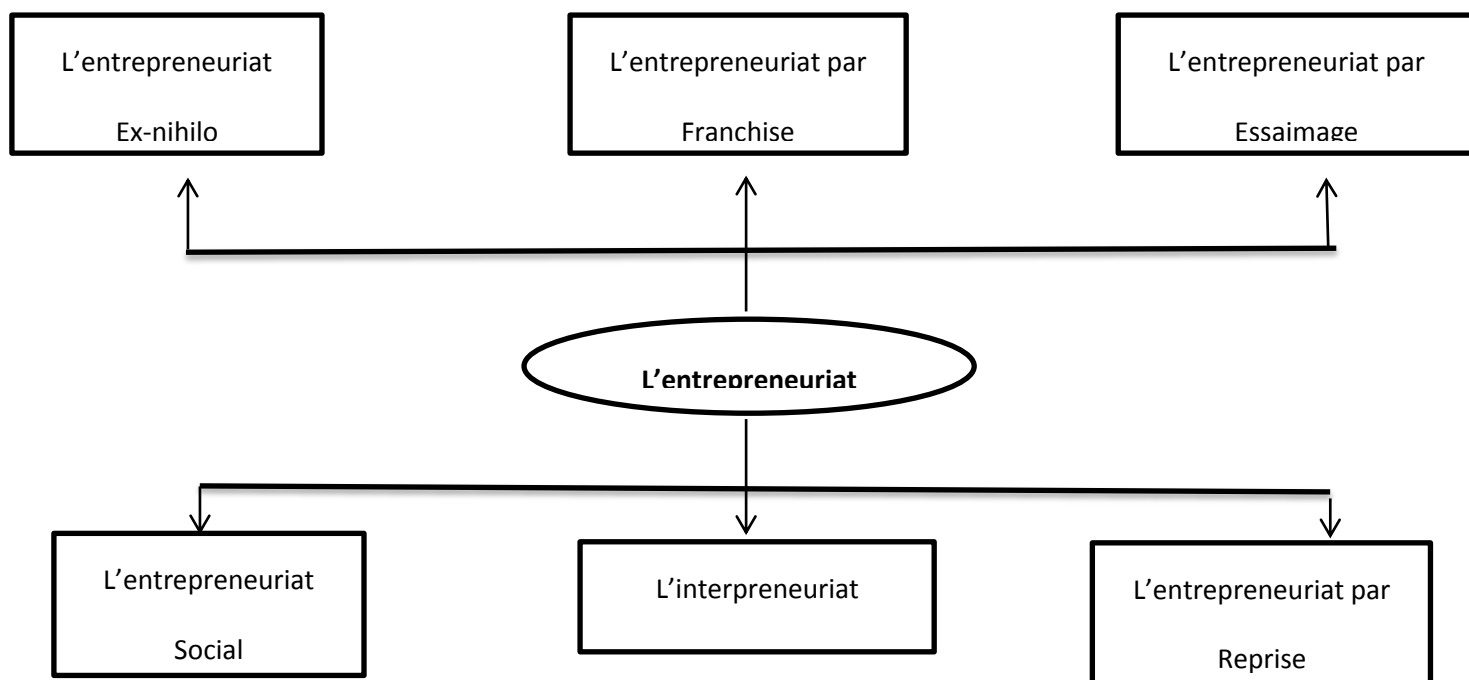
Question Principale	What (approche Fonctionnelle)	Who/Why (approche sur Les individus)	How (approche sur Le Processus)
Echelle du temps	200 dernières années	Depuis les années 50	Depuis le début des années 90
Domaine Scientifique Principale	Economie	Psychologie Sociologie Psychologie Cognitive Anthropologie	Processus de création d'une nouvelle activité ou d'une nouvelle organisation
Paradigme dominant	Positivisme	Positivisme Sociologie Compréhensive	Constructivisme Positivisme
Paradigme dominant	Positivisme	Positivisme Sociologie Compréhensive	Constructivisme Positivisme
Méthodologie	Quantitative	Quantitative	Quantitative
Hypothèse de base	L'entrepreneur joue (ou ne joue pas) un rôle dans la croissance économique	Les entrepreneurs sont différents des non entrepreneurs	Les entrepreneurs sont différents les uns des autres
Lien avec la demande Sociale	Etat Collectivités Territoriales Responsable Economique	Entrepreneurs Potentiels Système éducatif Formateur	Entreprise, Entrepreneurs Potentiels Educateurs et Formateurs Structures D'accompagnement Et D'appui des entrepreneurs

**Source : A. Fayolle, 2002. P12.**

## 3. Les différents types d'entrepreneuriat

Les types d'entrepreneuriat sont multiples. Parmi les plus récurrents : l'entrepreneuriat social, par essaimage, par reprise, ex-nihilo, la franchise et l'entrepreneuriat.

Schéma n°1 : Types d'entrepreneuriat<sup>2</sup>



### 3.1. L'entrepreneuriat Ex-nihilo

La création d'une entreprise ex-nihilo consiste à créer une entreprise à partir de rien c'est-à-dire ni rachat de fonds de commerce, ni reprise d'entreprise ou d'activité, ni création de filiale ou de franchise.

### 3.2. L'entrepreneuriat par franchise

Est un système de commercialisation de produit, de service ou de technologie reposant sur une collaboration entre deux entreprises juridiquement et financièrement indépendante. L'une est appelée « le franchiseur » et l'autre « le franchisé ».

Le droit de commercialiser des produits ou de services conformément aux directives prévues dans le contrat.

Le franchiseur reste propriétaire de la marque et du savoir-faire.

<sup>2</sup> Elaboré par nos soins.

### 3.3 L'entrepreneuriat par essaimage

Créer une entreprise quand on est encore salarié et avec l'aide de son entreprise, les grandes entreprises proposent des mesures destinées à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprises.

### 3.4 L'intrapreneuriat social

Le concept de l'entrepreneuriat social se caractérise principalement par la volonté de soumettre la performance économique au critère de l'intérêt générale. Le profit n'est pas le but ultime de l'entreprise mais un moyen de réaliser des objectifs qui sont plus large dans les priorités sociales, sociétales ou environnemental.

### 3.5. L'interpreneuriat

L'interpreneuriat est une démarche d'entrepreneuriat au sein même d'une entreprise existante.

L'entreprise (souvent de taille moyenne ou grande) héberge et couvre les projets innovants qui naissent en son sein. L'intrapreneuriat permet de valoriser le rôle et prise d'initiative des salariés, qui deviennent alors des « intrapreneur ».

#### ➤ Caractéristique de l'intrapreneuriat

Emergence spontanée des initiatives intrapreneuriales au sein des organisations.

Elles naissent à la croisée d'opportunités, d'excès en ressources et de l'autonomie, initiative des individus.

Il contribue au renforcement de la croissance interne, à l'amélioration de la capacité d'innovation de firme et de la motivation des employés.

En opposition aux pratiques d'innovations classique qui sont coûteuses, lentes, rigides et peu adaptées.

L'intrapreneur se distingue de l'entrepreneur dans le sens où il reste un employé de l'organisation.

### 3.6. L'entrepreneuriat par reprise

La reprise d'entreprise est une opération qui consiste à racheter une entreprise déjà existante.

Cela implique donc d'appréhender tous ses éléments intra et extrinsèques notamment :

Ses moyens financiers, humains, et de production.

Naturellement, le but de tout acheteur est de limiter les risques d'échec de la reprise de société, et surtout, de pouvoir tirer un bénéfice.

## Section 02 : définition des PME et les étapes clé pour la création :

### Introduction

Le développement de PME offre de nombreuses possibilités d'emplois, ce qui peut aider à baisser le taux de chômage et à faire face aux défis démographiques de population en pleine croissance. En outre, le développement du secteur des PME peut aider à renforcer la concurrence et la productivité et stimulera également la transformation structurelle, un secteur des PME sain étant associé à l'innovation et à une mise à niveau technologique.

En Algérie, le développement de la PME a connu un essor remarquable grâce à la politique d'aide mise en place par le pouvoir public en termes d'encadrement institutionnel,

Dans cette section je vais définir la PME selon la loi 2017, et quelques étapes clé qui mon apparue essentielle pour la création d'entreprise.

### 1. définition de la petite et moyenne entreprise

Selon la loi 2017, la PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une (01) à deux cent cinquante (250) personnes ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de dinars algérien ;
- Et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini au point 3, ci-dessous.<sup>3</sup>

Au titre de la présente loi, il est entendu par :

**1.1. Personnes employées :** le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail année.

L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.

**1.2. Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan :** ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.

---

<sup>5</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°02, 12 Rabie Ethani 1438, 11 janvier 2017.

**1.3. Entreprise indépendante :** l'entreprise dont le capital n'est pas détenue à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

### 2. Les étapes clé pour la création d'entreprise :

Guilhem Bertholet, dans son ouvrage intitulé « **le petit livre rouge de la création d'entreprise** » a identifié douze étapes clés pour la création d'entreprise, qu'il appelle « **les douze premiers travaux pour la création d'entreprise** ». Nous avons repris ci-dessous avec des commentaires explicatifs pour les rendre plus compréhensibles<sup>4</sup> :

**2.1. Comprendre mes objectifs personnels :** c'est-à-dire qu'il faut bien se connaître tout d'abord, connaître les membres et les attentes de mon équipe.

Je suis censé de savoir si je suis en train de réussir ou d'échouer dans mon projet, pour faire une analyse future afin de prendre une décision d'arrêter ou continuer mon aventure.

**2.2. Définir les objectifs de mon entreprise :** pour se faire il y'a lieu de formuler une mission qui résume toute l'entreprise en quelques mots, s'il s'agit d'un salon de coiffure par exemple « le coiffeur le plus doué et le plus sympa du quartier. Ensuite je dois formuler des objectifs précis et concrets, par exemple produire et commercialiser 1500 tonnes de concentré de tomate en 2023.

**2.3. Cerner le problème que je veux combattre :** le plus important, c'est le client, c'est-à-dire comment répondre parfaitement aux besoins des clients, par exemple : pour une entreprise de soutien scolaire, aider les élèves à avoir les meilleures notes, réduire le risque de redoublement, assurer de meilleure réussite professionnelle à l'avenir.

---

<sup>6</sup> Introduction à la création d'entreprise, communication de monsieur Issa Martin BIKIENGA lors de la deuxième édition des journées universitaires de la fondation Anselme Titianma, Babo-Djoulasso, du 23 au 30 août 2017

## Section 03 : moyens de financement pour la création d'entreprise

### 1. Le financement des entreprises

Au moment de la création d'une entreprise, plusieurs sources de financement<sup>5</sup> (fonds propre, capital-risque, banques,...) s'offrent aux entrepreneurs afin d'assurer la réussite et le succès de leurs projets.

La faisabilité d'un projet de création d'entreprise provient de sa capacité à créer de la valeur au regard de la rentabilité des investissements réalisés.

A cet effet, le porteur de projet peut recourir à :

#### 1.1. L'autofinancement

Les entreprises privilégient une forte autonomie financière obtenue à partir des capitaux mis en réserves, pour financer les dépenses anticipées d'investissement et d'exploitation qui s'y réfèrent. L'indépendance y est essentielle car la préservation de patrimoine économique confondue parfois avec la préservation familiale crée une hiérarchie des sources de financement.

De fait, les entrepreneurs préfèrent généralement financer leurs projets de manière à minimiser les effets de contrôle externe et de réduction du capital. Donc, ils préfèrent utiliser d'abord leurs ressources internes (autofinancement) que ce soit leurs épargne personnel ou l'aide de leurs proches, avant de recourir à l'endettement bancaire tandis que l'ouverture de capital à des investisseurs externes constitue une mesure de dernier recours.

#### 1.2. L'endettement bancaire

Si les fonds illustrés par le patrimoine familial ne suffisent pas, les sociétés se trouvent en priorité vers l'endettement bancaire.

Le financement externe est une solution de deuxième ordre auquel les entreprises recourent lorsque ses capitaux lis en réserve ne suffisent pas à financer des projets d'investissement.

D'autant plus qu'elles se trouvent confrontés à l'obstacle de l'accès au financement externe, compte tenu des disponibilités financière limitées pour financer les efforts de recherche et développement ou les investissements liés l'innovation. La question de l'accès au

---

<sup>5</sup> BOUKROUS DJ, « les circuits de financement des PME en Algérie : études d'un crédit bancaire », mémoire de magister en sciences économiques, université d'Oran, juin 2008.

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

crédit des entreprises est régulièrement reprise comme une difficulté spécifique qui entrave le créateur d'entreprise.

La banque est un partenaire essentiel de l'entreprise, elle intervient à tous moments, depuis la création jusqu'au financement des investissements importants, en passant par les facilités de trésorerie. Marchesney et Fourcade, soulignent que « avant de financer un projet d'investissement, les banques ne s'engageront qu'après l'étude de la rentabilité du dossier et du niveau d'endettement de l'entreprise. L'existence de fonds propres suffisants conditionne l'octroi d'un prêt et les conditions dans lesquelles il est accordé (taux d'intérêt, sécurité prise...).

Le crédit aux entreprises est un acte d'investissement à risques contre lesquels la banque doit se prémunir, en facilitant la prévision de défaillance des entreprises basées sur des critères d'appréciation de la solvabilité à pouvoir décisionnel élevé. Les méthodes d'analyse de risque utilisées par les banques sont toutefois souvent rigides et reposent sur des informations standardisées telles que des grilles de "scoring" qui permettent de probabiliser le risque.

Son accord est déterminé par une relation partenariale susceptible de résoudre le problème d'opacité informationnelle qui le caractérise. Cette manière d'agir facilite la collecte des informations propres à la configuration de l'entreprise, la position des PME n'est toujours très favorable. Evans et Jovanovic, affirment que les contraintes de financement sont plus grandes pour les entreprises de petite dimension. Stiglia et Weiss (1981) soulignent aussi l'existence d'une corrélation entre le rationnement du crédit et la taille de l'entreprise.

### 1.3. L'ouverture du capital

Le recours à l'ouverture du capital demeure l'exception dans le classement. Ce classement obéit à des considérations liées à des disparités fiscales existantes entre la taxation des dividendes et des gains en capital au niveau de l'actionnaire ou encore à la possibilité de la réduction des charges fiscales de la base imposable, soit à l'introduction explicite des coûts de faillites au niveau de l'entreprise.

On peut aussi citer le coût de contrôle de l'entreprise pour expliquer une prime supplémentaire au financement par émission d'actions nouvelles. Cette classification ou hiérarchie des sources de financement auxquelles recourent prioritairement les dirigeants est confirmée par une étude portant sur les entreprises moyennes belges réalisée en 1994 (Wtterwulghe et Al.).

### 2. Les déterminants des sources de financement des entreprises en Algérie

Les PME en Algérie évolue dans un environnement particulièrement instable notamment à cause d'une transition inachevée et d'une volonté irréversible d'intégration à l'économie mondiale. L'économie algérienne est confrontée à plusieurs perspectives dont l'objectif est d'assurer une trajectoire d'un fort taux de croissance dans un contexte de mondialisation en assurant des financements alternatifs. Il s'agit d'amener les entreprises à des niveaux de croissance plus significatifs de leur activité par l'amélioration de la compétitivité et la conquête des marchés intérieurs et extérieurs. Pour que les PME privées aboutissent à la satisfaction de leurs besoins de développement et de croissance elles doivent recourir au financement externe afin de compenser le manque d'intermédiation financière<sup>6</sup>.

### 3. La Micro finance en Algérie (micro crédit)

Dans le cadre de la lutte contre le chômage et la promotion de la petite entreprise privée, le gouvernement a mis en place des structures étatiques d'octroi de micro-prêts permettant de promouvoir à l'auto-emploi des chômeurs. Les trois structures phares sont l'Agence Nationale de soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) actuellement nommé (ANADE), l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) et la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) qui s'inscrivent dans deux dynamiques, création d'entreprise et création d'emplois. Elles diffèrent en terme de montant de crédit qu'elles accordent aux chômeurs, de population cible et objectif social visé par l'Etat, mais elles fonctionnent toutes selon le même type d'organisation. Ces organismes comportent un accompagnement de l'entrepreneur, un prêt à taux bonifié et des exonérations fiscales en faveur du créateur d'entreprise<sup>7</sup>.

Les structures de financement et d'accompagnement (ANSEJ, CNAC et l'ANGEM) apportent une part du financement et contribuent à l'accompagnement du promoteur et à la mise en place de son projet. L'Etat et les banques apportent l'autre part et le promoteur comble le reste. Le prêt bancaire est garanti par un fonds créé par l'Etat et la contribution personnelle des bénéficiaires au fonds est fixée dans ce cas à 1% des crédits octroyés. Cinq banques sont impliquées dans le co-financement des micro-prêts avec les structures évoquées en haut. Il s'agit de la banque algérienne de développement rural (BADR), banque nationale d'Algérie (BNA), le crédit populaire d'Algérie (CPA), la banque de développement local

<sup>6</sup> M-Marchesnay, « l'entrepreneuriat », édition gestion, paris, 1996, P103.

<sup>7</sup> Mlle OUAZAR SYLIA, « les limites du financement de la micro-entreprise en Algérie », <http://univ-bejaia.dz>.

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

(BDL) et la banque extérieure (BEA). Les jeunes promoteurs sont tenus d'adhérer et de cotiser aux fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs. Ce fond assure auprès des banques la garantie de crédits consentis par ces institutions aux promoteurs.

En somme, la micro-finance qui émerge en Algérie est fortement adossée au secteur bancaire public.

Le but envisagé par l'adoption de l'idée du micro-financement est de soutenir la création d'activité productive par les jeunes demandeurs d'emploi, les petits artisans et même à inciter les femmes au foyer à travailler afin de contribuer à l'entretien des ménages.

### 3.1. Spécificités et objectif du microcrédit :

Nous allons voir les différentes caractéristiques et institutions qui gèrent le micro crédit et ces différents types et objectifs dont nous allons voir ci-après.

#### 3.1.1. Caractéristiques du microcrédit

Se distinguant des crédits classiques octroyés par les banques commerciales, les microcrédits et même s'ils diffèrent d'une institution de microcrédit à une autre et d'un pays à un autre, disposent de caractéristiques communes ; généralement, tout microcrédit est un prêt de faible montant, à durée de remboursement courte, octroyé à un pauvre souvent une femme qui n'a pas de garanties matérielles pour monter une activité génératrice de revenu.

#### ➤ Un système reconnu à l'échelle mondiale

Le microcrédit est par l'organisation des Nations Unies comme un outil majeur de développement.

L'organisation a déclaré en 2005, année internationale du microcrédit, dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement.

Le rapport de banque mondiale faisant état des statistiques suivant<sup>8</sup> :

- Le nombre de bénéficiaires y est estimé à 500 millions sur 3 milliards de personnes qui y nécessitent ;
- L'Asie et le Pacifique totalisent 83% de comptes sont ouverts dans les pays en développement, ce qui représente 17 comptes pour 100 habitants ;
- Au Cambodge, cela concerne 400000 personnes ;
- 18 000 nouveaux comptes sont ouverts chaque année au Kenya ;

---

<sup>8</sup> LOUGGAR, Rosa. Impacte du microcrédit sur le développement économique : cas ANGEM de Tizi Ouzou. Mémoire de magistère, Monnaie Finance Banque. Université Mouloud Mammerie de Tizi Ouzou. FSEGC, 2011, p,41-43.

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

– Toutefois ; c'est en Amérique latine et en particulier en Bolivie que le système connaît un essor formidable, ce pays apparaît comme un des pays les plus avancés et les plus compétitifs en la matière.

Le 13 octobre 2006, le prix Nobel de la paix a été conjointement attribué à Muhammad YUNUS et à la Grameen Bank. «Une paix durable ne peut être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté », a déclaré le président du comité Nobel, France : Maria Nobel de la paix à Muhammad YUNUS et se réjouit ainsi de la reconnaissance portée au microcrédit.

### ➤ **Des bénéficiaires souvent féminins**

Au Bangladesh, 97% des bénéficiaires directes des prêts de la Grameen Bank seraient des femmes, contre 74% au niveau mondial. Touchant des secteurs faiblement capitalisés employant souvent une main d'œuvre féminine, le microcrédit a pu être présenté comme un levier de revalorisation de la condition de femme dans les pays en voie de développement, d'amélioration directe de leur sort (et de celui de leur famille) et comme un facteur d'évolution profonde des sociétés par le rééquilibrage qu'il induit entre les sexes.

Selon l'anthropologue Aminur Rahmann cité par Gilbert, des femmes interrogées en 1999 au Bangladesh attribuaient cette préférence de genre à des différences comportementales, les femmes étant supposées rembourser mieux que les hommes pour des questions d'honneur, alors que la raison avancée par les institutions de micro-finance (IMF) du pays visait à favoriser leur émancipation. Il relève toutefois le double discours de la Grameen Bank, qui a contrario employait majoritairement des hommes en raison d'une croyance des salarié mâles qu'elles seraient moins compétentes. Gilbert indique que des études postérieures, notamment celle de FernannaNaz, font état d'une avancée vers l'émancipation, même si elle est toutefois consciente que si ces emprunteuses sont en route vers l'empowerment, il reste du chemin à faire.

Une autre caractéristique de ce mouvement est qu'il s'appuie sur des réseaux d'assurance et de solidarité traditionnelle relativement efficaces qui favorisent le remboursement régulier des prêts. La mise en place de ces programmes offre également l'opportunité de conduire des actions de formation, notamment en matière de développement communautaire et de gestion d'entreprise.

### ➤ **Des taux d'intérêt plus élevés que le secteur bancaire traditionnel**

Les taux d'emprunt d'action de microcrédit, dont la moyenne mondiale est évaluée à 37%, sont en moyenne plus élevés que les taux d'emprunt traditionnels, alors que les taux de

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

remboursement s'élèvent à 95%, les institutions de micro-finance les justifiant par des frais de fonctionnement élevés au vu de la vulnérabilité de la clientèle. Selon Muhammad Yunus, les taux d'intérêt devraient être de 10% à 15% supérieurs au coût de la levée de fonds, au-delà desquels on se situerait « dans la Zone rouge de l'usure »<sup>9</sup>.

### 3.2 . Les institutions du microcrédit

Une institution de micro financement (IMF) est une organisation qui fournit des services financiers adaptés aux populations pauvres. Bien que chaque IMF soit différente, elles partagent toutes la caractéristique commune de fournir des services financiers à une clientèle plus pauvre et plus vulnérable. Ces institutions de micro finance revêtent plusieurs formes mais les modèles les plus connus sont : les tontines, les coopérative ou mutuelle d'épargne et de crédit et le modèle de crédit solidaire. En Afrique de l'Ouest les modèles les plus courants sont notamment : le coopérative ou mutuelle d'épargne et le crédit et le modèle de crédit solidaire, les projets (ONG et fondation) ayant une activité de crédit, les tontines.

#### 3.2.1 Les coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit

Les coopératives d'épargne et de crédit sont considérées comme les pionnières dans la micro finance, contrairement à d'autre IMF, les coopératives ne cibles pas les clients pauvres mais ils ciblent significativement les populations pauvres, en effet les coopératives ont pour particularités de faire de l'intermédiation financière et leurs prestations de services portent simultanément sur l'épargne et le crédit.

Sur le plan conceptuel, les coopératives ou mutuelles est une association de personnes, qui se sont volontairement groupées pour atteindre un but déterminé, par la constitution équitable du capital nécessaire et en acceptant une juste participation aux risques et aux fruits de cette entreprise, au fonctionnement de laquelle les membres participent activement.

#### 3.2.2. Les crédits solidaires

Le modèle de crédit solidaire est semblable à une coopérative mono fonctionnelle de crédit, dans la plupart des expériences développées à travers le monde tel que le modèle de la Grameen Bank et la banque Rakyat en Indonésie(BRI), le crédit solidaire privilégié toujours le cycle du crédit productif et par la suite l'épargne, et on ce qui concerne son fonctionnement il octroi des crédit et rend les crédit accessible à tous les agents économiques extrêmement pauvres. L'antériorité du crédit et son accessibilité sont justifiées par le fait que

---

<sup>9</sup> MEZIAB Kahina, « contribution à l'analyse des dispositifs du microcrédit en Algérie » cas ANGEM, antenne de Tizi-ouzou,2014-2015, p28.

## Chapitre 1 : Aspects sur l'entrepreneuriat

les populations cibles sont souvent pauvres et incapable de constituer la moindre épargne et de procurer la moindre garantie financière donc la seule caution de solidarité suffit.

### 3.2.3. Les projets à volet crédit (ONG)

Ce sont des projets ou d'organismes(ONG) intervenant dans le développement, se sont des institutions gouvernementales pour distribuer et gérer le microcrédit dans plusieurs pays de l'Amérique Latine, de l'Afrique et d'Asie. Ces organisations agissent comme des intermédiaires entre les « financeur » et les « demandeur » de crédit, isolés ou organisés en petits groupes professionnels. La distribution des dons de l'aide internationale a pour but de financer les projets de développement et le transfert de ces dons aux ONG ont facilité par exemple la création « Fundación del Desarrollo » en Amérique latine devenus gestionnaires de crédits accordés aux producteurs ou commerçants locaux du secteur informel des grandes villes, ces organisations se sont professionnalisées et offrent actuellement des services d'intermédiation financière de grande qualité. Proches des bénéficiaires, désireuses de les aider à progresser, ces fondations et ONG, sont des agents indispensables pour le bon fonctionnement du microcrédit.

### 3.2.4. Les tontines

La tontine peut être définie comme « des fonds d'épargne rotative ou les levées bénéficient à chacun des sociétaires selon un ordre préétabli, mais révisable, chacun peut prêter et emprunter et remplacer une créance par une dette, celles-ci ne sont pas assorties d'intérêt »<sup>10</sup>

C'est la composante la plus dynamique de la micro finance informelle et qui est habituellement réalisée par un groupe homogène d'individus réunis sur la base de relations familiales, confessionnelles, politiques sociales ou amicales. En effet la cohésion sociale du groupe est une caractéristique fondamentale de ce système, basé sur la confiance et les paroles données entre les membres.

### 3.3. Les Types du microcrédit

Par ailleurs, on peut distinguer entre deux types de Microcrédit à savoir le microcrédit social et le microcrédit professionnel.

---

<sup>10</sup> MEZIAB Kahina. Op. cit, p30.

### 3.3.1. Le microcrédit social

C'est une aide sociale qui permet l'insertion des démunis, il est destiné à soutenir des projets personnels, en finançant des besoins spécifiques tels que l'accès au logement, la formation ou le retour à l'emploi ou pour surmonter les dépenses consécutives due à des accidents de la vie comme le divorce, les problèmes de santé, les obsèques ou encore un licenciement. Il s'adresse essentiellement à des personnes ne pouvant accéder au crédit bancaire. Ce type de prêt répond de plus en plus aux besoins des micro-entrepreneurs, mais vise en priorité les demandeurs les moins touchés par la pauvreté.

### 3.3.2. Le Microcrédit professionnel

Il est mis en place pour favoriser la création d'entreprises par des personnes en difficulté, il soutient les microprojets groupés, sans demander de garanties mais exige tout de même une certaine solidarité entre les bénéficiaires. C'est une astuce qui sert de liens sociaux pour créer une garantie sociale, permettant d'inciter les emprunteurs à rembourser leur prêt dans la période prévue. Ce type de microcrédit constitue un moyen efficace pour former au sein des membres, un historique de crédit. Créé en 1997 au Bangladesh, le microcrédit est une initiative visant à venir en aide aux personnes qui ne remplissent pas toutes les conditions nécessaires pour accéder au crédit accordé par les banques classiques.

## 3.4. objectifs du micro crédit

### 3.4.1. Les objectifs économiques

Le microcrédit contribue à l'accroissement des revenus, cette augmentation à des effets positifs sur le niveau de la consommation d'une part qui sert directement à accroître la consommation, les effets sur la consommation peuvent être immédiats, tandis que les autres effets ne se manifestent pas parfois qu'à long terme par exemple, la réduction de la vulnérabilité résultant de l'accroissement à court terme des achats de nourriture et après une période on peut avoir des effets à long terme sur la situation des pauvres ruraux. Comme les clients de micro crédit sont des pauvres, ils emploient leur revenu additionnel pour améliorer leur alimentation et leur habitation et se procurer d'autres biens essentiels. Et d'autre part l'effet sur l'épargne dans ce cas les clients du microcrédit accroissent leur épargne, soit parce qu'ils sont obligés de constituer une épargne pour obtenir un crédit, soit parce qu'ils peuvent économiser une partie de leur revenus, cela leur permet de lisser leur consommation, d'investir dans des activités rémunératrices et de se prémunir contre les infortunes. Des études

ont montré que la plupart de ces épargnes sont effectivement affecté par des investissements comme l'amélioration de logement et l'achat d'actifs productifs.

Nous pouvons dire que le crédit permet d'entreprendre ou de développer des activités et aussi la modification des méthodes de production par l'acquisition d'intrant améliorant le rendement, ces transformations aboutissent à la création de l'emploi pour les emprunteurs qui peuvent accroître leur production grâce à l'utilisation de nouvelle technologie.

### 3.4.2. objectifs sociaux

L'objectif principale du microcrédit est la lutte contre la pauvreté en accroissant les revenus par des petites sommes à des personnes considérés comme non solvables et il s'avère efficace de génération de revenu et contribue à l'autonomisation des personnes et surtout les femmes, en leur donnant accès au capital et en permettant un revenu de façon indépendante.

Cependant le microcrédit est considéré comme un moyen de stabilisation social à travers ses objectifs tels que la lutte contre le chômage qui permet à certains chômeurs d'augmenter leurs fonds propres par la création des micro entreprise on octroyant des microcrédits accompagnés d'une assistance technique à travers les organismes du microcrédit qui influence d'une manière positive sur la création de richesse. Cette richesse permet à l'Etat d'accroître ses ressources budgétaires, prélevant des impôts et d'alléger le poids d'investissement social.

### 3.4.3 objectifs spatial

Le microcrédit permet l'encouragement de développement des systèmes locaux de production à travers :

- La création d'une pépinière de micro entreprise dans les différents secteurs d'activité, chose qui stimule le niveau de développement local à l'occasion des nouveaux investissements et de la dynamique de création d'emploi ;
- Les paiements des charges fiscales qui serviront dans la réalisation du projet d'utilité publique.
- L'encouragement de pareilles initiatives peut, sous certaines conditions, freiner substantiellement les flux migratoires que ne cessent de supporter certains urbains, dès lors que les populations trouveront sur place l'occasion de créer leurs activités.

### 3.5. Les avantages et les inconvénients du micro crédit

#### 3.5.1. Les avantages :

- A l'origine, le microcrédit a connu son succès dans les pays en voie de développement où la plupart des habitants doivent créer leur propre emploi. Pour cela, une mise de départ même faible, est nécessaire. C'est en réponse à ce besoin qu'est née la micro finance ;
- Le microcrédit est un prêt de faible montant qui est avant tout destiné aux personnes exclues du système bancaire classique. Par exemple, les personnes interdites bancaire, sans emplois ou disposant de faibles ressources.
- En ce sens, l'un des principaux avantages du microcrédit est de donner accès au financement de leurs projets à un nombre croissant de personnes.
- Le microcrédit peut être accordé à titre privé (achat d'un véhicule par exemple) ou professionnel pour démarrer une petite structure.
- Il permet bien souvent aux personnes en situation financière difficile de sortir du cercle vicieux où le manque d'argent les empêche de trouver un emploi ou de créer leur petite entreprise. C'est là l'un des grands avantages du microcrédit

#### 3.5.2. Les inconvénients

Si les nombreux avantages du microcrédit sont incontestables, il y a cependant certaines limites concernant ce mode de financement :

- La première, c'est le taux appliqué aux emprunteurs. Ces prêts étant destinés aux personnes exclues du système bancaire classique, le prêteur compense un risque de non remboursement élevé en augmentant le coût du crédit.
- La deuxième critique qui est souvent faite au microcrédit, c'est qu'il ne peut, comme son nom l'indique, porter que sur les faibles montants. Hors certaines personnes en difficulté auraient parfois besoin de sommes plus importantes pour s'en sortir.
- Enfin, lorsqu'il est mal utilisé, il peut conduire au surendettement des personnes qui sont déjà en situation précaire.

### Conclusion du chapitre

A l'issue de ce chapitre, j'ai mis en relief les différents aspects du concept de l'entreprise à travers une revue de la littérature des auteurs ayant travaillé dans le domaine. De même, le sens de l'activité entrepreneuriale a connu une évolution en parallèle aux mutations de structure économique mondiale. En effet, le champ de l'entrepreneuriat s'est élargi du microenvironnements de la petite entreprise, pour atteindre un rôle plus important, celui du macro-environnement socio-économique, qui touche aux valeurs, attitudes, cultures, caractéristiques, comportements, etc.

Par ailleurs, le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique, n'est plus à démontrer, notamment grâce à l'apport de l'entrepreneur au processus d'innovation. En effet, les caractéristiques psychologiques de l'entrepreneur, qui est un preneur de risque par excellence, le rendent l'acteur principal de l'innovation et des produits innovants, qui sont une source initiale d'une croissance économique positive.

## ***Chapitre II :***

*ANADE en tant que mécanisme de soutien  
pour la création d'entreprise par les jeunes  
diplômés (sans expérience)*

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### Introduction

Depuis la fin des années quatre-vingt, l'Algérie se trouve face à la problématique de l'emploi notamment chez les jeunes et au développement de la précarité alors qu'elle enregistre des ressources financières importantes provenant essentiellement des exportations et de la fiscalité pétrolières. Ces données associées à une situation sociale et variée, ont poussé les pouvoirs et mettre en place des dispositifs visant à créer de la croissance, générer des emplois et consolider les progrès socio-économiques.<sup>1</sup>

Parmi ces dispositifs, on distingue à leur tête l'ANSEJ renommé l'ANADE, agence nationale d'Appui et de développement de l'entrepreneuriat. Pour concrétiser son projet, l'entrepreneur s'engage dans un processus de création d'entreprise soit avec les autres (amis et voisins) soit avec un membre de la famille.

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les résultats de données fournies par le dispositif ainsi de montrer sa contribution dans le financement et l'encouragement des jeunes entrepreneurs que ce soit homme ou femme au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans la première section nous traitons la présentation de l'organisme d'accueil, ensuite dans la deuxième sera consacré aux différents dispositifs d'aide et d'appui, d'accompagnement et de soutien de l'entrepreneuriat en abordant le contexte de micro crédit en Algérie.

---

<sup>1</sup><http://anad.dz>.

-En application de la note de monsieur le directeur générale de l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit-ANGEM, adressé à l'ensemble des antennes régionales, les exhortant à coordonner avec les antennes de l'ANADE, des cellules mixtes ont été créées au niveau de 22 wilaya pour le moment, en vue de mettre en œuvre, conjointement, des actions de sensibilisation à l'égard des commerçants et artisans. Les objectifs sont, affiner le ciblage des familles et des individus à travers des actions de terrain à l'égard notamment de celles habitant les territoires reculés, et atteindre les familles en situation économique difficile et porteuses de projets de création de micros activités ou de micro-entreprise.

## **Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)**

### **Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil ANADE, Ex ANSEJ**

L'ANADE a adopté un mode d'organisation adapté à sa mission d'accompagnement des jeunes porteurs de projets en relation avec leur environnement économique et sociale.

L'organisation mise en place est entrée sur l'accompagnement et favorise l'initiative locale.

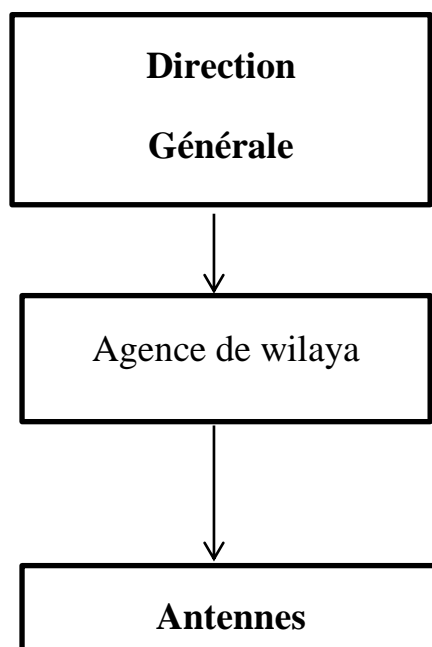
La direction générale s'attache à développer des activités en matière d'engineering des processus et méthodes d'accompagnement et de formation.

Au niveau local, la mise en œuvre du dispositif est assurée par les agences installées au niveau de chaque wilaya, auxquelles sont rattachées des antennes implantées dans certaines localités.

#### **1.Présentation de l'organisation de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE)**

##### **1.1. Organigramme de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat**

**Schéma n°02 : organigramme de l'ANADEA**



Source : ANADE

## **Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômé (sans expérience)**

### **1.2 Présentation de l'ANADE (ex ANSEJ)**

L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, par abréviation ANSEJ créée en 1996, est un organisme public à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre de la micro-entreprise, des start-up et de l'économie de la connaissance.

L'ANSEJ accompagne les porteurs de projets pour la création et l'extension des micro-entreprises de production de biens et services.

L'ANSEJ dispose d'un réseau de 51 antennes, implantées dans toutes les wilayas du pays, ainsi que des annexes situées dans les grandes localités.

#### **1.2.1. L'ANADE a pour objectifs**

- Favoriser la création et l'extension d'activité de biens et de services par les jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

#### **1.2.2. L'ANADE a pour mission**

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités ;
- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toutes information économiques, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités ;
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banque, impôts, CNAS et CASNOS, etc.) ;
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement \_ divers secteurs ;
- Assurer une formation sur la technique de gestion de la micro-entreprise au profit des jeunes promoteurs ;
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activité

A noter, un décret officialisant la nouvelle dénomination de l'ANSEJ est venu, le 22 novembre 2020, modifier et compléter le décret exécutif du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de cette agence.

En ce sens, L'ANADE hérite des missions fixées par les anciens statuts, mais elle est également chargée de :

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

- Mettre en œuvre toute mesure de nature à permettre la mobilisation et l'utilisation, dans les délais impartis, de ressources extérieures destinées au financement de la création d'activités en faveur des jeunes.
- Elaborer la cartographie nationale des activités pouvant être créées par les jeunes promoteurs et sa mise à jour périodiquement, conjointement avec secteurs concernés, d'encourager la en place et le développement des écosystèmes en fonction des opportunités d'investissement offertes par les différents secteurs et qui répondent aux besoins du marché local et/ou national ;
- De veiller à la modernisation et à la normalisation du processus de création, d'accompagnement et de suivi des micro-entreprises ;
- L'ANADE est aussi chargée d'élaborer, de développer des outils de business intelligence, dans une démarche prospectives, dans le but d'un développement économique équilibré et efficace. De moderniser et de numériser les outils de gestion de l'agence et du dispositif de création des micro-entreprises ;
- Encourager l'échange d'expérience à travers les programmes des organismes internationaux et des partenariats avec les agences étrangères d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat et de la micro-entreprise, et d'assurer la gestion des micro-Zones d'activités spécialisées, aménagées au profit des micro-entreprises.

Cette batterie de missions dont est chargée l'ANADE justifie le changement de dénomination d'une agence qui avait évolué sous la coupe du ministère du travail depuis sa création jusqu'à mai de l'année 2020. Le rattachement de l'ANSEJ au ministère de la micro-entreprise, des start-ups et de l'économie de la connaissance ne pouvait être accompli sans une dénomination revue, corrigée et, surtout, porteuse d'une stratégie neuve pour le monde de l'entreprise.

La notion de l'entreprise qui y a prévalu à ce jour, se soldant par beaucoup plus d'échecs que de succès pour les 400 000 projets créés depuis 1996, pour un montant de 334 milliards dinars, selon les chiffres livrés par les parties concernées.

A ce jour, le déficit de crédibilité dont a souffert l'ANSEJ durant 24 années d'existence continue à faire parler de lui, et les problèmes de finances, et autres, mis en avant par les promoteurs de micros-entreprises ayant souscrit à ce dispositif confirment chaque jour que la stratégie mise en place a été un échec. Des jeunes chefs d'entreprise ont accédé à ce statut sans jamais être passés par un emploi préalable et, pire, qui n'ont bénéficié d'aucun

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

accompagnement en matière de gestion de leur projet, qu'il s'agisse de montage, de mise en marche ou de gestion.

C'est pourquoi la question qui se pose aujourd'hui est celle qui consiste à savoir si les dysfonctionnements du dispositif ANSEJ seront bannis à travers les missions qui sont dévolues à l'ANADE. Autrement dit, il s'agit de savoir si avant d'être rebaptisée, l'ANSEJ a été soumise à une évaluation en conséquence, de sorte à mettre fin aux dysfonctionnements qui peuvent permettre d'en venir à bout et de placer l'ANADE en position idoine pour mener à bien ses missions.

### 2. Aide financières et avantages fiscaux accordés par le dispositif

Le jeune promoteur bénéficie d'aides financières et d'avantages fiscaux au moment de la réalisation de son projet tant en phase de création qu'en phase d'extension des capacités de production.

#### 2.1. Aide financières : à savoir trois types de financement, Prêt non rémunéré.

Prêt non rémunéré supplémentaire si nécessaire pour le financement triangulaire.

Enfin le Taux d'intérêt bancaire bonifié à 100%.

#### 1.2. Avantage fiscaux

##### 1.2.1. Durant la phase de réalisation de l'investissement

Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle.

Exonération des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de sociétés.

Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.<sup>2</sup>

##### 1.2.2. Durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité

Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de « 03 ans, 06 ans ou 10 ans », selon le lieu de l'implantation du projet, et ce, à compter de la date de sa réalisation.

---

<sup>2</sup><http://www.mf.org.dz>. Consulté le 25-09-2022. A 22h45.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

Exonération totale l'impôt forfaitaire unique (IFU) ou de l'imposition d'après le régime du bénéfice réel pour une période de « 03 ans, 06 ans ou 10 ans », selon le lieu de l'implantation du projet, et ce, à compter de la date de sa mise en exploitation.

Cette période d'exonération peut être prorogée de deux (2) années, lorsque le promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés à durée indéterminée. Le non-respect des engagements liés au nombre d'emplois créées entraîne le retrait des avantages et le rappel des droits et taxes qui auraient dû être acquittés.

Toutefois, les investissements –personnes physique au titre de l'impôt forfaitaire unique-demeurent assujettis au paiement d'un minimum d'imposition correspondant à 50% du montant de l'IFU (10 000 DA), prévu dans le code des impôts, pour chaque exercice, et ce, quel que soit le chiffre d'affaires réalisé.

### 2. Les conditions de création de l'entreprise

Pour créer son entreprise, le promoteur doit remplir les conditions suivantes :

- Être âgée entre 19 ans et 40 ans ;
- Avoir une qualification professionnelle en relation avec son activité envisagée ;
- Participer par un apport personnel pour le financement de son projet.<sup>3</sup>

#### 2.2. Les démarches de création d'entreprise

La création d'entreprise comporte plusieurs étapes que le promoteur devra traverser. Afin de mesurer ces capacités à entreprendre, un entrepreneur devra être en connaissance de ses points forts et ces points faibles, son savoir-faire et ses capacités à gérer les contraintes. Avec l'accompagnement de L'ANSEJ/ANADE, le promoteur aura à traiter plusieurs points tels :

##### 2.2.1. L'idée

L'idée du projet est le résultat de nombreuses recherches et interrogation sur la viabilité et la faisabilité du projet, qu'elle naisse d'une expérience, d'un savoir-faire, d'une imagination ou d'un simple concours de circonstance, qui est au départ un désir qui s'approfondit avec le temps.

<sup>3</sup><https://www.agerie-eco.com>. Consulté le 08/10/2022.

Le Directeur Générale de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), ex ANSEJ a indiqué le 24/07/2022 que l'âge des porteurs de projet doit être entre 18 et 55 ans au lieu de 19 à 40 ans, autre nouveauté révélée par le DG de l'ANADE : un prêt destiné aux groupes de jeunes porteurs d'un projet commun. Dont la valeur du crédit bancaire sera fixée en fonction du projet.

## **Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)**

### **2.2.2. L'élaboration du projet**

Cette étape comprend cinq grands volets, à savoir :

- Le volet économique qui définit exactement le produit, les concurrents, les clients, puis établir une stratégie commerciale et élaborer un prévisionnel des ventes ;
- Le volet humain qui définit les besoins en ressource humaine ;
- Le volet technique qui s'intéresse à sélectionner le matériel et les équipements adéquats au projet et estimer les quantités à produire ;
- Le volet financier permettant de réaliser une étude financière pour vérifier la cohérence des besoins ainsi que la viabilité du projet ;
- Le volet juridique afin de choisir le statut juridique (personne physique ou personne morale).

### **2.2.3. Le montage de l'entreprise**

Le créateur doit établir un planning des tâches bien articulées, de réalisation de son projet.

### **2.2.4. Le démarrage de l'entreprise**

Le créateur d'entreprise dans cette étape sera confronté à la réalisation du marché, il devra mettre en place tous les moyens nécessaires pour analyser et corriger les éventuels écarts.

## **3. Les différents modes de financement d'un projet**

Pour financer son projet, un entrepreneur peut faire face à deux modes de financement que l'ANSEJ/ANADE met à sa disposition, à savoir :

### **3.2. Le financement triangulaire**

Ce financement fait participer trois acteurs dans l'investissement du projet :

- ✓ La banque avec un crédit de 70% (un prêt bancaire bonifié à 100%)
- ✓ L'ANADE avec un prêt sans intérêt de 15% à 25% ;
- ✓ Le promoteur avec un apport personnel de 5% à 15%

## **4. Structure du financement triangulaire**

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

**Tableau n°03 : financement triangulaire : cas d'un jeune chômeur**

Montant de l'investissement	prêt non rémunéré (ANADE)	Apport personnel	Crédit bancaire
Jusqu'à 5000.000DA	<b>25%</b>	<b>5%</b>	<b>70%</b>

Source : données ANADE

**Tableau n°04 : financement triangulaire : cas d'un salarié**

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré	Apport personnel	Crédit bancaire
de 5.000.001 à 10.000.000 DA	<b>15%</b>	<b>15%</b>	<b>70%</b>

Source : données ANADE

### 4.2. Le financement mixte

Ce financement (biparti) fait appel à deux acteurs :

- Le promoteur avec un apport personnel de 50% du montant d'investissement
- L'ANADE avec un prêt sans intérêt de 50%

### 5. La structure du financement mixte

**Tableau n°05 : financement mixte**

Montant de l'investissement	Prêt non rémunéré (ANADE)	Apport personnel
Jusqu'à 5.000.000 DA	<b>50%</b>	<b>50%</b>

Source: Données ANADE

### 5.2. L'autofinancement

Ce type de financement désigne le financement des projets de l'entreprise sans faire appel à des ressources extérieures : ses plus-values, son épargne, ses capitaux propres et son amortissement comptable.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### 6. Structure de la création de micro-entreprise en type autofinancement

Tableau n° 06 : création de micro-entreprise en type autofinancement

Montant de l'investissement	Apport personnel
Jusqu'à 10.000.000 DA	100%

Source : données ANADE

### 7. Remboursement

Pour la banque, le remboursement s'effectue sur six ans et demi (6.5) dont un an et demi (1.5) ou dix-huit (18) de déferé du crédit bancaire. Quant à l'ANADE, le remboursement du crédit (ANADE) commencera après avoir terminé le remboursement de crédit bancaire, le remboursement s'effectue sur cinq (05) ans.

### 8. La maison de l'entrepreneuriat

#### 8.2. Bref historique

Le rapprochement de l'ANADE avec les établissements universitaires, a commencé depuis sa création, à travers l'organisation de journées d'information sur le dispositif de création de micro-entreprises, au profit des universitaires.

Cette relation a été consolidée grâce à la mise en place d'une maison de l'entrepreneuriat en 2007, au sein de l'université de Constantine en partenariat avec l'université Pierre Mendès-France de Grenoble, ce qui a permis de capitaliser et de développer l'expérience acquise en matière de promotion de l'esprit d'entrepreneuriat en milieu universitaire, à travers la conclusion de conventions de partenariat entre l'ANADE et les établissements universitaires.

#### 8.3. Missions principales

- Diffusion de la culture entrepreneuriale par la sensibilisation ;
- Formation des étudiants à l'entrepreneuriat ;
- Pré-accompagnement des étudiants porteurs de projets ;

#### 8.4. Activité de la maison de l'entrepreneuriat

Les actions réalisées par la maison de l'entrepreneuriat s'appuient sur un programme annuel décliné ainsi :

- Journées d'information et de sensibilisation, à caractère général ; séminaires et journées d'étude sur l'entrepreneuriat ;

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

- Université d'été : cursus sur la création d'entreprise, avec la participation des partenaires de l'ANADE ;
- Tables rondes thématiques sur l'émergence de l'idée du projet, étude de marché, montage financier, le business plan... ;
- Concours de la meilleure idée ;
- Sessions de formation sur la démarche entrepreneuriale, la méthode TRIE6CREE du BIT et le business Model Generation (BMG) ;
- Concours des meilleurs business plans.

### 8.5. Organisation de la maison de l'entrepreneuriat

Depuis la signature de la convention cadre de partenariat entre le ministre du travail de l'Emploi et de la sécurité sociale et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique le 09 mars 2017, l'organisation de la maison de l'entrepreneuriat s'articule autour d'un comité national mixtes et de comités locaux chargés de la définition des programmes d'action et du suivi de leur mise en œuvre.

#### 9. Le comité national mixte est constitué des membres suivants

- ✓ Deux (02) représentants du Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale ;
- ✓ Quatre (04) représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- ✓ Deux (02) représentants de l'Agence Nationale de Soutien à l'emploi des jeunes.

Ce comité est chargé d'élaborer un règlement intérieur fixant les modalités de son fonctionnement.

Aussi, ce dernier élabore un rapport annuel sur l'état de mise en œuvre des programmes, qu'il transmet aux ministres chargés du travail, de l'emploi et de la Sécurité Sociale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

#### 10. Le comité local mixte au niveau de chaque institution universitaire est constitué des membres suivant :

- ✓ Un (01) représentant de la direction de l'Emploi de Wilaya ;
- ✓ Deux (02) représentants de l'Antenne locale de l'Agence Nationale de Soutien à l'emploi des jeunes ;
- ✓ Trois (03) représentants des universités concernées.

## **Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)**

Dans le cas de plus de trois institutions universitaires au niveau de la wilaya, un représentant de chaque institution est nommé au niveau du comité local mixte, en tenant compte de la spécificité de l'institution.

Ces comités sont chargés de l'élaboration d'un rapport annuel qu'ils transmettent au comité national.

### **10.2. Elargissement de l'expérience et Bilan des maisons de l'entrepreneuriat**

Le concept de la maison de l'entrepreneuriat a été généralisé au début de l'année 2014, après la réalisation d'un programme de formation d'animateurs des maisons de l'entrepreneuriat, à raison d'un animateur par antenne.

On compte aujourd'hui 75 maisons de l'entrepreneuriat implantées au sein des pôles universitaires et grandes écoles au niveau de tout le territoire national, animées par des formateurs certifiés par le bureau international du travail (BTI), afin d'assurer au mieux les missions et activités des maisons de l'entrepreneuriat et veiller à la vulgarisation de l'esprit entrepreneurial.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### Section 2: Processus d'investissement d'extension

L'investissement d'extension concerne les entreprises réalisées dans le cadre du dispositif ANADE et qui ont la propension à l'extension des capacités de production dans la même activité ou une activité connexes.

#### 2.1 Conditions d'éligibilité

L'entreprise doit répondre aux conditions suivantes :

- Cumul de trois (3) années d'activité en zone normales ou six (6) années en zones spécifiques.
- Remboursement du crédit bancaire à hauteur de 70 % en cas de financement triangulaire, ou remboursement intégral du crédit bancaire en cas de changement de banque ou de types de financement du triangulaire vers le mixte.
- Remboursement régulier des échéances du PNR.
- Avoir des bilans fiscaux retraçant l'évolution positive de l'entreprise.

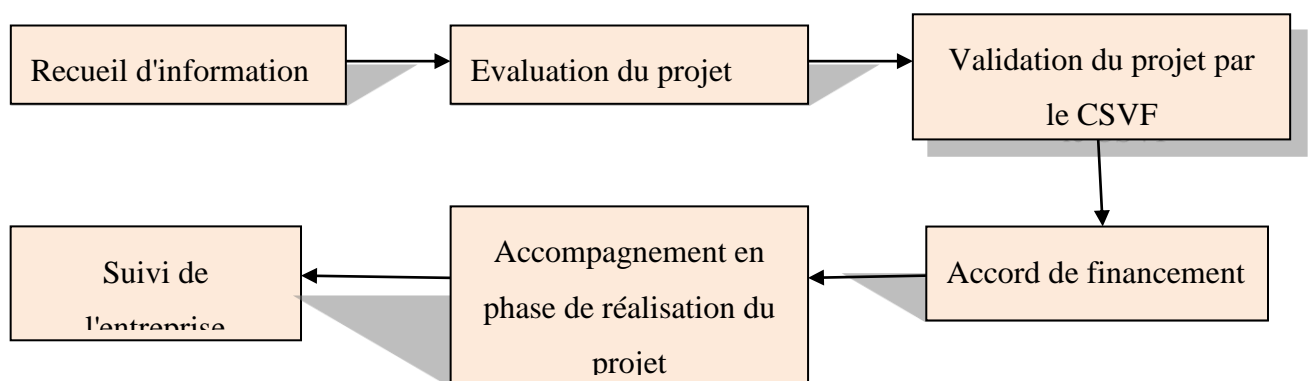
#### 2.2 Les modes de financement proposés :

Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif de l'ANADE, pour les investissements d'extension, qui sont identiques à l'investissement de création.

##### – Aides financières et avantages fiscaux pour l'extension

Les mêmes aides financières et avantages fiscaux accordés à l'investissement de création sont appliqués à l'investissement d'extension, hormis les prêts non rémunérés supplémentaires (PNR location, PNR véhicules et PNR création groupés ), la fiscalisation progressive durant la période d'imposition ( 70 % durant la première année d'imposition, 50% durant la deuxième année d'imposition 25 % durant la troisième année d'imposition ).

Figure n°01 : Les étapes de l'accompagnement en phase d'extension



Source: ANADE de Tizi-Ouzou

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### 2.3 Etapes à franchir pour la création d'entreprise :

La création des entreprises dans le cadre du dispositif ANADE comporte plusieurs étapes à franchir, à savoir :

#### 2.3.1 La naissance de l'idée et la recherche d'information

Dans cette étape, on confrontera ce qui suit<sup>4</sup> :

❖ La naissance de l'idée :

Avant d'aborder les étapes de création d'une entreprise dans le cadre du dispositif ANADE, le ou les jeunes promoteurs doivent d'abord avoir l'idée dans laquelle ils veulent investir et ils doivent également mieux se connaître pour mesurer leurs capacités à entreprendre tout en faisant un bilan de leurs capacités.

❖ La recherche de l'information :

Une fois le ou les jeunes promoteurs sont convaincus de leur motivation d'être créateurs d'entreprise, ils procèdent à la collecte de l'information. Cette dernière, permet aux jeunes promoteurs d'avoir les informations nécessaires sur leur activité ainsi que sur le dispositif pour qu'ils puissent entamer leurs démarches de création d'entreprise.

Ces informations peuvent être procurées à partir de divers supports de communication à savoir :

- Les séances d'information collectives organisées au niveau de l'antenne de l'annexe;
- Les journées d'informations animées au niveau des universités et des grandes écoles, des collectivités locales, des centres et Instituts de Formations professionnelles et de tissu associatif;
- le site web de l'agence et de l'antenne etc.

#### 2.3.2 Dépôt de dossier

Le ou les promoteurs de l'entreprise doivent faire l'inscription en ligne sur le site de l'ANADE et aussi déposer un dossier au sein de l'agence contre un accusé de réception. Ce dossier permet à l'accompagnateur de vérifier le respect des conditions d'éligibilité par le (s) promoteur (s). Il est constitué de dépôt de formulaire d'inscription, un dossier administratif, dossier financier et un dossier pour la CNAS et CASNOS<sup>5</sup>.

#### 2.3.3 Étude de projet formation

Après le dépôt de dossier par le promoteur et la vérification de sa conformité, le promoteur procède à la formation sur l'établissement du business plan.

<sup>4</sup> Document ANSEJ, Guide de création de la micro-entreprise, 2015.

<sup>5</sup> Idem.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

Le contenu de l'étude consiste dans les différentes étapes données dans le tableau ci-dessous

**Tableau n° 07 : Etude de projet**

Etapes	Etudes	Etapes	Etudes
<b>Présentation du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Présentation de promoteurs;</li> <li>– présentation de projet;</li> <li>– Nature du projet;</li> <li>– Localisation du projet;</li> <li>– Le nombre d'emploi à créer.</li> </ul>	<b>Etude de marché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Etude de l'offre;</li> <li>– Etude de la demande potentielle du marché;</li> <li>– Etude de la concurrence;</li> <li>– Canaux de distribution;</li> <li>– Politique des prix;</li> <li>– Politique de promotion;</li> <li>– Marché du projet.</li> </ul>
<b>Etude technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse du processus de fabrication;</li> <li>– Evaluation des investissements;</li> <li>– Détermination du fond de roulement.</li> </ul>	<b>Etude financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les structures de financement;</li> <li>– Structure d'investissement;</li> <li>– Structure d'amortissement du crédit bancaire;</li> <li>– Bilan d'ouverture;</li> <li>– Bilan prévisionnel;</li> <li>– TCR prévisionnel.</li> </ul>

**Source :** Fait par nous-mêmes auprès des données de l'ANADE.

Lors de cette étape, l'accompagnateur est tenu de préparer le promoteur pour mieux présenter son projet au niveau du comité de sélection de validation et de financement des projets (CSVF).

### 2.3.4 Présentation du projet au niveau du CSVF

Au cours de cette étape, le promoteur est appelé à présenter son projet devant les membres du comité. Ce dernier, est composé des membres suivants :

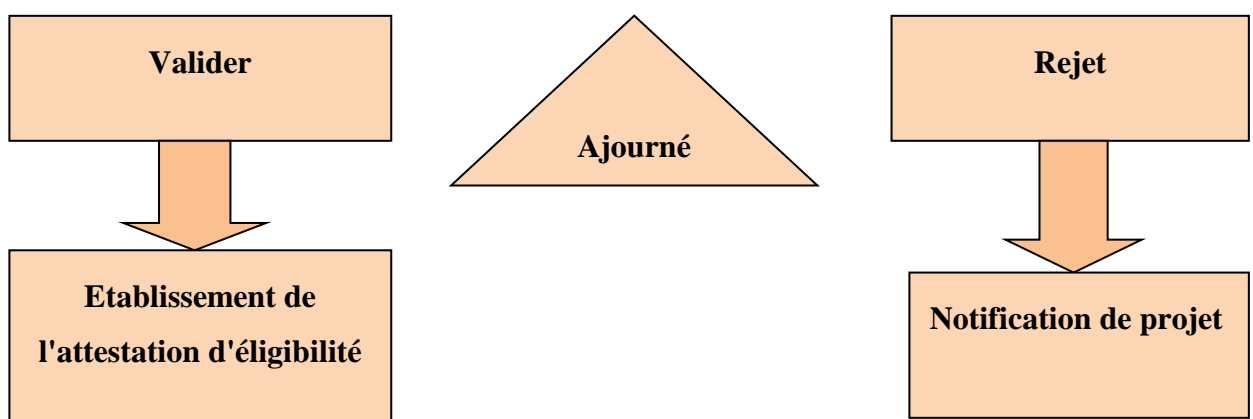
- Un représentant du wali;
- Un représentant de la direction de l'emploi;
- Un représentant du CNRC et de la direction des Impôts;
- Le chef d'agence de l'emploi de wilaya;
- Un représentant des banques;

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

- Un représentant de la chambre professionnelle concernée;
  - Un conseiller accompagnateur de l'ANADE.
- La présidence du comité est assurée par le directeur d'antenne.

A l'issue de cette présentation, les membres du comité vont prononcer leurs décisions concernant L'éligibilité du projet cette décision peut-être la validation, l'ajournement ou le rejet.

**Schémas 04 : Décision prise par le comité**



Source : Sehib Ferhat, « La création des PME dans le cadre du dispositif ANSEJ » Option Finance, UMMTO, P 93.

- En cas de rejet le promoteur peut introduire un recours auprès de secrétariat du comité local, ce dernier Va présenter le recours pour réexamen.
- Le promoteur ayant fait l'objet d'un rejet après un recours au niveau de la Commission nationale des recours.

### 2.3.5 Etablissement de l'attestation d'éligibilité

A l'issue de la validation du projet par le comité, une attestation d'éligibilité signée par le directeur de l'antenne va être délivrée (remplissant les conditions d'éligibilité relative à l'âge, la qualification ainsi l'éligibilité du projet prononcée par l'avis du CSVF), valable pour une durée de 2 ans à partir de la date de son établissement. En cas de perte de cette attestation, une attestation portera la mention duplicata peut-être délivrée sur la présentation d'une déclaration de perte établie par les services habilités<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Idem.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### 2.3.6 Accord bancaire (pour le financement triangulaire)

Un dossier de crédit doit être introduit auprès de la banque désignée pour le financement du projet, par l'accompagnateur (en la présence du promoteur bien sûr) qui est tenu d'assurer le suivi de l'évolution du financement du projet par la banque. Ce dossier est constitué de<sup>7</sup> :

- Une demande manuscrite;
- L'attestation d'éligibilité ou attestation de conformité en extension de capacité de production;
- Le dossier administratif du promoteur accompagné des attestations de non-affiliation CNAS / CASNOS;
- Le plan d'affaire complété par le dossier financier;
- Une attestation d'adhésion du promoteur au fond de garantie pour toute la durée du crédit bancaire.

### 2.3.7 Création juridique

Au cours de cette étape, le jeune promoteur doit fournir toute la documentation réglementaire relative à la création de l'entreprise à savoir :

- Le statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale;
- Le bail de location d'une durée de 2 ans renouvelable, du titre de propriété du local ou une décision d'affectation devant abriter l'activité S'il y a lieu;
- Le registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation;
- L'agrément ou l'autorisation d'exercer pour les activités réglementées;
- Le certificat d'existence et/ou de la carte fiscale;
- Les factures pro forma actualisées;
- L'attestation de conformité du bâtiment d'élevage

### 2.3.8 Réalisation du projet

Cette étape se matérialise dans les points suivants<sup>8</sup>:

- Dépôt de l'accord bancaire;
- Actualisation des factures pro-forma;
- Ouverture d'un compte commercial et versement intégrale de l'apport personnel;
- Notification des avantages liés à la phase réalisation;
- Signature de la DOAR, des cahiers des charges par le directeur;
- Signature de l'ADOAR, des cahiers des charges et billets à ordre par promoteur;

---

<sup>7</sup> Sehib Ferhat, op cit, p 94.

<sup>8</sup> Sehib Ferhat, op cit, p 94.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

- Virement du prêt non rémunéré;
- Remise d'un original de la DOAR (décision d'octroi d'avantages aux titres de réalisation) des cahiers des charges et la structure de financement aux promoteurs;
- Etablissement des ordres d'enlèvement des chèques;
- Acquisition des équipements et matériels.

### 2.3.9 Exploitation démarrage de l'activité

La phase de démarrage de l'activité se concrétise avec la réalisation de ces éléments :

- Dépôt du dossier à fournir lié à la phase d'exploitation;
- Factures définitives d'achat;
- Assurance tout/multi risques professionnels et subrogation d'assurance;
- Nantissement des équipements et matériel du 2<sup>ème</sup> rang au profit de l'ANADE;
- Gage du Moyen roulant;
- Constat de démarrage d'activité;
- Notification des avantages liés à la phase d'exploitation;
- Signature de la DOAE (décision d'octroi d'avantage aux titres d'exploitation) par le directeur de l'antenne ainsi que sa remise au promoteur<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Idem.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### Section 3 : Évaluation de la contribution de l'ANADE au financement des entreprises dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Pour mieux comprendre le mécanisme et le fonctionnement de l'ANADE, nous allons essayer de présenter au mieux et analyser les différentes données statistiques sur la wilaya de Tizi-Ouzou qui ont été fournies par l'ANADE, grâce à une collecte d'informations qui a été effectuée au sein de cette agence. Ces données concernent le nombre de dossiers déposés, le nombre des projets éligibles, les accords bancaires et le nombre de projets créés, tous répartis selon le secteur d'activité.

Pour constater la contribution de financement de l'ANADE à la création des entreprises, nous allons analyser les données statistiques et faire une comparaison.

#### 3.1 Analyse des dossiers déposés en création d'entreprises / année

##### 3.1.1 Nombre des dossiers déposés par secteur d'activité durant 2016 / 2020

**Tableau 08** : Nombre des dossiers déposés par secteur d'activité durant 2016 / 2020

Année/ Secteur	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Pourcentage
Agriculture	40	5	6	7	8	66	4%
Service	61	42	54	62	53	272	17%
BTPH	104	54	101	135	66	460	29%
Industrie	55	52	67	53	50	277	18%
Artisanat	14	8	11	21	11	65	4%
Profession libérale	44	40	113	71	41	309	20%
Maintenance	12	16	27	41	18	114	7%
<b>Total</b>	<b>330</b>	<b>217</b>	<b>379</b>	<b>390</b>	<b>247</b>	<b>1563</b>	<b>100%</b>

Source: Etabli à partir des données statistiques de l'ANADE de Tizi-Ouzou.

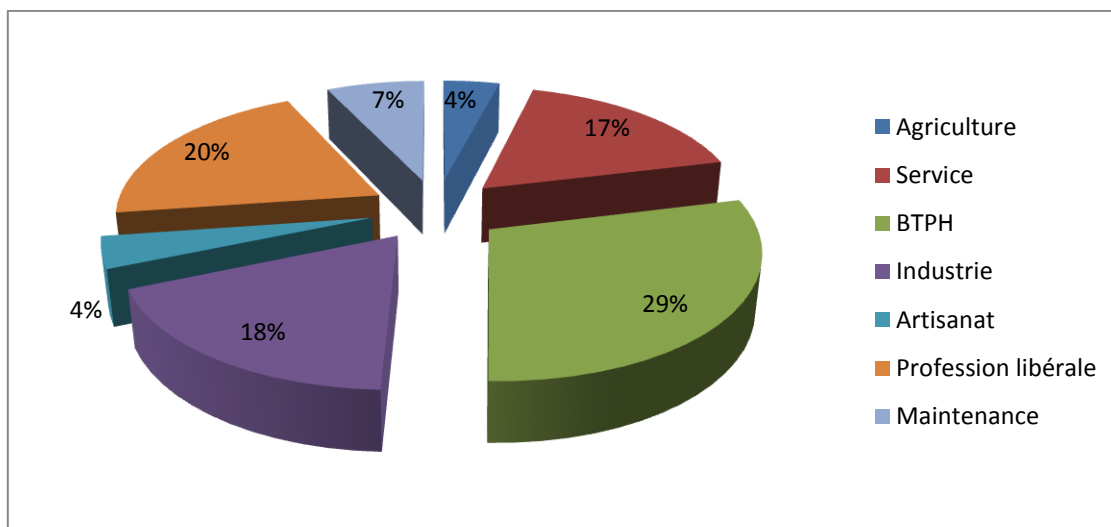
D'après le tableau ci-dessus nous remarquons qu'il y a un nombre important de dossiers déposés (particulièrement entre 2018 et 2019), l'agence a enregistré respectivement 379 et 390 dossiers déposés à son niveau à cause de plus de connaissance sur l'importance de l'entrepreneuriat et les séminaires réalisés par l'ANADE dans les places comme les universités.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

Au cours des 5 dernières années, l'ANADE a enregistré en cumul 1563 dossiers. Les secteurs qui capitulent plus de nombre de création au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou sont : Les services, BPTH et industrie.

Ceci s'explique par les besoins généraux de cette wilaya et par la spécificité de la région qui possède des espaces convenant à la construction des bâtiments ainsi qu'une large population diplômée qui est en chômage.

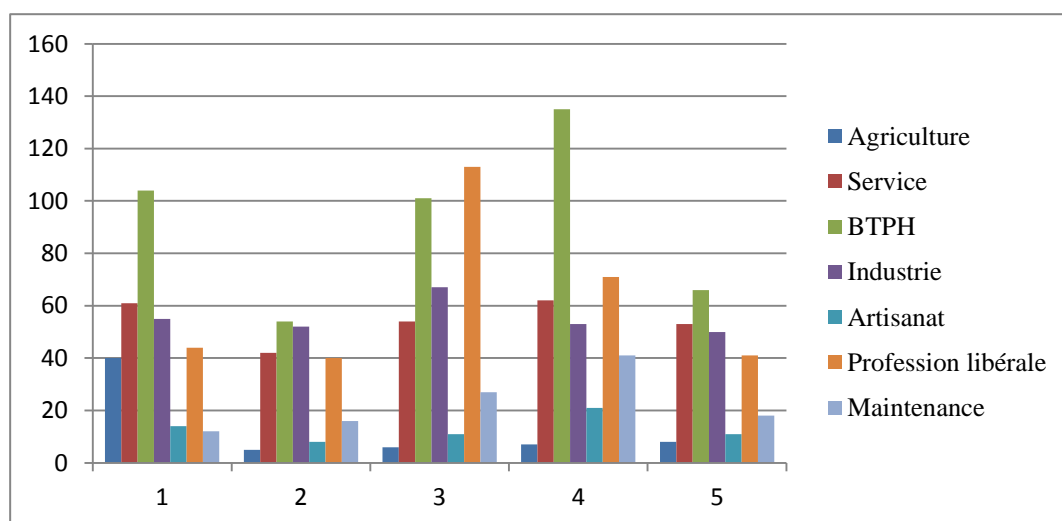
**Figure 01** : Evolution des dossiers déposés.



Source : Réalisé par mes soins d'après le tableau 08.

Il ressort clairement que le secteur du BTPH détient le plus grand nombre de dossiers déposés de 29 %.

**Figure 02** : Répartition des dossiers déposés par secteur d'activité



Source : Réalisé par mes soins d'après le tableau 08.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

Dans le secteur de l'agriculture, nous constatons une évolution décroissante nombre de dossiers déposés. Les investisseurs sont moins intéressés à s'aventurer dans l'agriculture que dans tout autre secteur parce que c'est un investissement très risqué.

Aussi, durant toute la période considérée, le secteur de maintenance et de l'Artisanat se détient la part du loin dans le total des dossiers déposés.

### 3.2.1 Nombre des dossiers acceptés par rapport aux dossiers déposés :

**Tableau n° 09** : Nombre des dossiers acceptés par rapport aux dossiers déposés

	Dossiers déposés	Dossiers acceptés
2016	330	265
2017	217	161
2018	379	266
2019	390	322
2020	247	142
<b>Total</b>	1563	1156

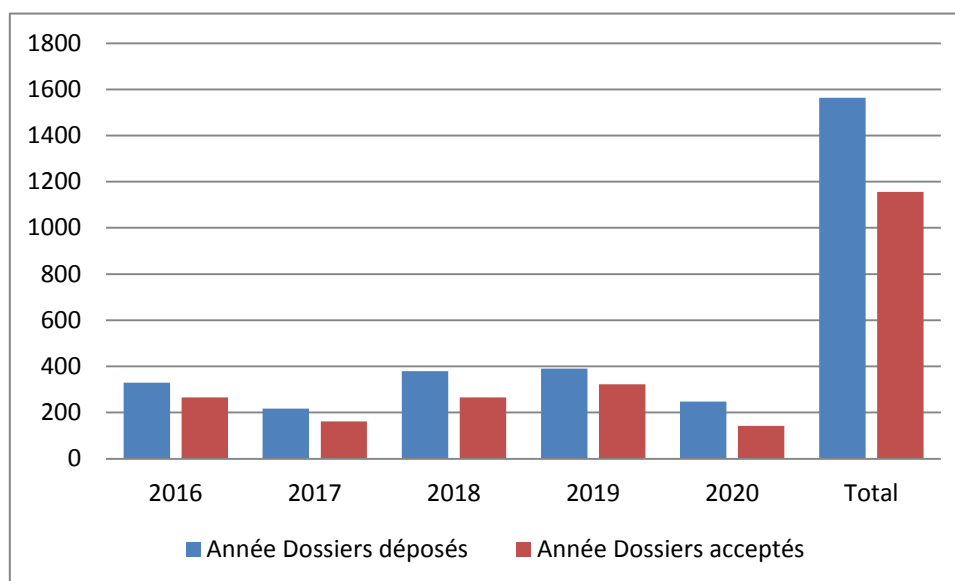
Source: Etablit à partir des données statistiques de l'ANADE de Tizi-Ouzou.

D'après le tableau ci-dessus nous remarquons qu'en 2018 et 2019, nous obtenons la plus forte augmentation des deux variables, ce qui peut s'expliquer par l'augmentation de l'activité dans les secteurs de professions libérales et du BTHP.

En comparant les dossiers acceptés et les dossiers déposés totaux on remarque un écart d'ordre de 407 dossiers. Nous constatons aussi après la comparaison que l'année 2020 est la plus faible en termes de dossiers acceptés.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

Figure 03 : Evolution des dossiers déposés / aux dossiers acceptés



Source : Réalisé par mes soins d'après le tableau 09.

A la lecture de la figure 15, nous constatons qu'en 2017 et 2020, le nombre de dossiers déposés et acceptés est très faible.

Dans les années précédentes justes les savoir-faire étaient suffisant pour la création d'une entreprise dans ce dispositif mais l'introduction de l'exigence d'un diplôme a résulté la décroissance en 2017. La diminution drastique en 2020 est dû à la crise sanitaire et les gelés des activités qui a réduit l'activité du dispositif.

### 3.2 Analyse des accords bancaires pour les projets financés par l'ANADE

#### 3.2.1 Nombre des accords bancaires accordés

Tableau n° 10 : Nombre des accords bancaires reçus

Année	Accords bancaires	Pourcentages ( % )
2016	458	31%
2017	243	17%
2018	292	20%
2019	329	23%
2020	132	9%
Total	1454	100

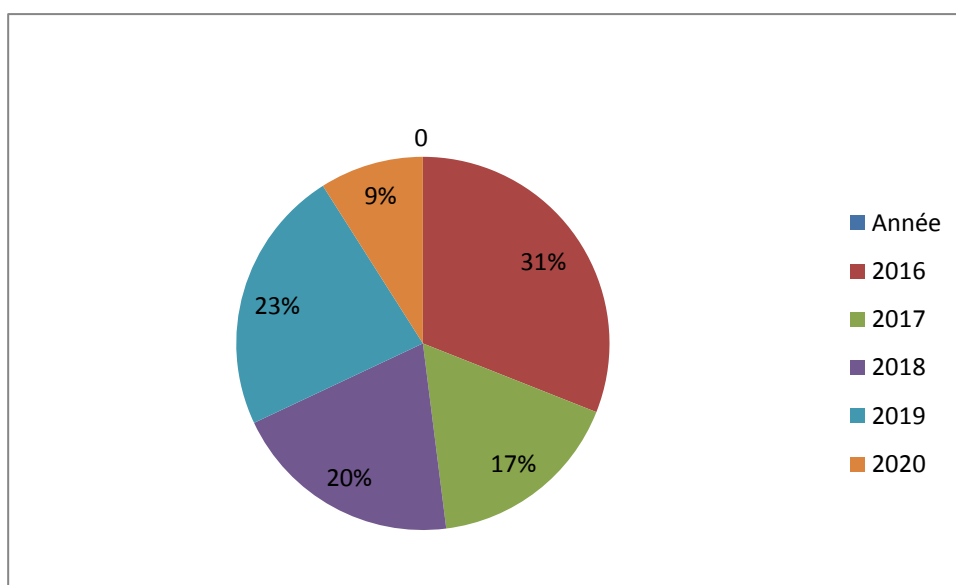
Source: Etablie à partir des données statistiques de l'ANADE de Tizi-Ouzou.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

L'ANADE Offre un choix aux jeunes promoteurs entre un financement mixte ou un financement triangulaire, c'est dans ce dernier que la banque intervient pour financer le projet des promoteurs.

En 2020, nous avons eu le plus faible nombre d'accords bancaires. Il a diminué de 60 % par rapport à l'année précédente, ce qui est alarmant. Cette diminution est expliquée par la pandémie de COVID-19 qui a résulté aux gelés des activités pour les banques et ceux qui voulaient créer des entreprises.

**Figures n° 04 : Répartition des accords bancaires par année**



Source : Réalisé d'après le tableau 10.

### 3.2.2 Répartition des accords bancaires par secteur d'activité

**Tableau n° 11 : Répartition des accords bancaires par secteur d'activité**

Secteur d'activité	Nombre des accords bancaires	Pourcentages %
Agriculture	128	9%
Services	270	19%
BTPH	404	28%
Industrie	247	17%
Artisanat	50	3%
Profession libérale	280	19%
Maintenance	75	5%
<b>Total</b>	<b>1454</b>	<b>100%</b>

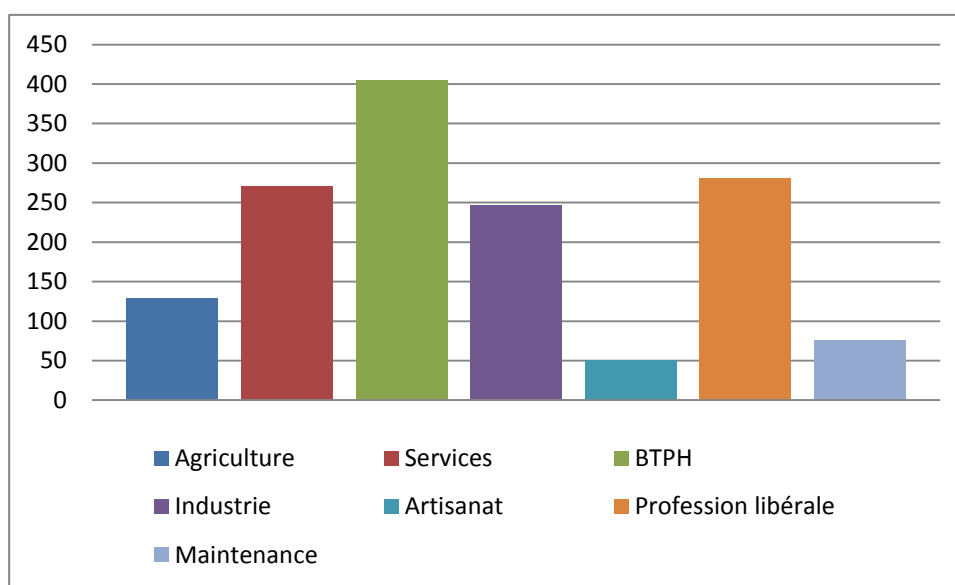
Source : Réalisé par mes soins d'après les données de l'ANADE.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômé (sans expérience)

À travers ce tableau nous remarquons Que les secteurs les plus financés sont : BTPH avec 404 accords bancaire soit plus de 28 % de l'ensemble des accords bancaire suivi par les secteurs des services, de la profession libérale et de l'industrie avec des taux respectifs de 19% , 19% et 17%.

Puis viens le secteur de l'agriculture, de la maintenance et de l'artisanat qui enregistrent une modeste en comparaison aux autres secteurs.

**Figure n° 05** : Répartition des accords bancaires par secteur d'activité



Source: Réalisé d'après le tableau n° 11.

### 3.3 Analyse des entreprises créées

#### 3.3.1 Nombre des entreprises créées par rapport aux dossiers déposés

**Tableau n° 12** : Nombre des entreprises créées / aux dossiers déposés

Années	Dossiers déposés	Part %	Entreprises créées	Part%
2016	330	21%	503	38%
2017	217	14%	231	18%
2018	379	24%	185	14%
2019	390	25%	290	22%
2020	247	16%	109	8%
<b>Total</b>	<b>1563</b>	<b>100%</b>	<b>1318</b>	<b>100%</b>

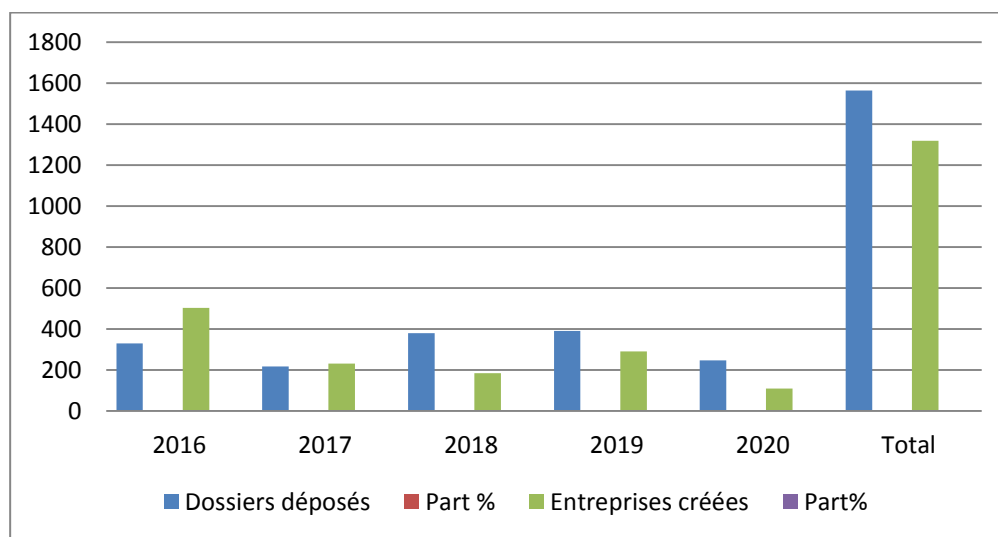
Source: Etabli à partir des données statistiques de l'ANADE.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômé (sans expérience)

Le tableau n° 17, nous démontre qu'en 2017, le nombre d'entreprises créées a diminué de 55% ( $503-231/503*100$ ) par rapport à l'année précédente. Cela pourrait être dû à une diminution des dossiers déposés en 2017 en raison d'une exigence d'un diplôme. En 2020, le nombre de dossiers déposés a diminué de 37 % par rapport à 2019 et presque la moitié de ces dossiers ont permis la création d'entreprises.

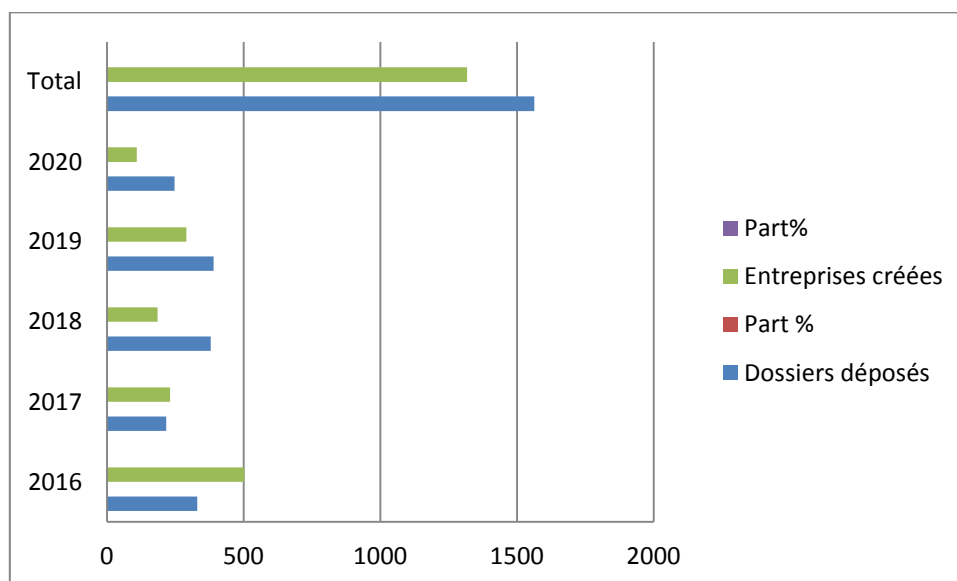
On constate aussi, un écart entre le nombre de dossiers déposés (1563) et le nombre des entreprises créées (1318) parce que les entreprises créées sont des projets qui répondent aux conditions d'éligibilité.

**Figure n° 06:** Nombre des entreprises créées / aux dossiers déposés en création



Source: Réalisé par mes soins d'après le tableau n°12.

**Figure n° 07 :** Nombre des entreprises créées / aux dossiers déposés en création



Source: Réalisé par mes soins d'après le tableau n° 12.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)

### 3.3.2 Nombre d'entreprises créées

Durant cette période l'ANADE a pu financer la création de 1318 entreprises dans différents secteurs économiques, soit une moyenne annuelle de 264 entreprises créées, le tableau ci-après présente la répartition des entreprises créées par le dispositifs ANADE pour la période 2016 / 2021.

**Tableau n° 13** : Répartition des entreprises créées par le dispositif ANADE pour la période 2016 / 2021.

Année/Secteur	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Agriculture	72	30	10	6	3	3	124
Service	91	39	30	38	21	37	256
BTPH	134	59	48	89	20	29	379
Industrie	90	51	34	26	21	64	286
Artisanat	21	4	3	14	7	2	51
Profession libérale	70	37	48	88	29	51	323
Maintenance	25	11	12	29	8	14	99
Pêche	-	-	-	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>503</b>	<b>231</b>	<b>185</b>	<b>290</b>	<b>109</b>	<b>201</b>	<b>1519</b>

Source: Etablit à partir des données statistiques de l'ANADE de Tizi-Ouzou.

Il y a bien de relever que le secteur du BTPH est le plus financé par ce dispositif.

## Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômé (sans expérience)

### Conclusion

Dans ce chapitre nous avons étudié les statistiques de ce dispositif en commençant par analyser les dossiers déposés, et ceux jugés éligibles. On a vu la répartition de ces dossiers par secteurs d'activités afin de constater leurs concentrations sectorielles pour finir avec le nombre des dossiers financés par ce dispositif qui sont automatiquement financés par la banque (en cas de financement triangulaire).

D'après notre analyse, nous constatons que ce dispositif a contribué d'une manière considérable à aider les jeunes promoteurs à créer leurs entreprises dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

En considérant la contribution de l'ANADE depuis sa création, on se rend compte que la contribution de ce dispositif est en recul cette dernière décennie. L'année 2016 a enregistré des chiffres faibles en matière de création d'entreprise, à cause de la crise financière qui revient à la chute des prix de pétrole qui a mis l'Etat et les banques dans un manque cruel de ressources.

## ***Chapitre III :***

*Contributions des banques dans le  
financement de la création d'entreprise.*

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

### Introduction :

Au niveau d'une agence bancaire, la collecte des ressources est assurée par le service « caisse », tandis que leur distribution est une tâche incombant au service « crédit ».

Afin de mieux comprendre le fonctionnement de la principale entité dynamique de toute agence bancaire, à savoir le service « service crédit », nous tenterons de situer par rapport à l'agence qui le coiffe, et de cerner les différentes relations qu'il entretient avec les autres compartiments. Cette démarche se fera par référence à la Banque Extérieure d'Algérie.

Au préalable, nous jugeons nécessaire de présenter cette dernière et ce par le biais de l'agence « Tizi-Ouzou 34 » qui m'a accueilli durant mon stage pratique.

#### 1. Historique de la BEA :

La BEA a été créée par ordonnance du 19 octobre 1967 suite à la cessation des activités du crédit lyonnais dont elle a repris les éléments patrimoniaux. Elle a également repris les activités de la société générale, de la Barclay's Bank Limited, du crédit du Nord, de la banque industrielle de l'Algérie et de la méditerranée. Elle n'a eu sa structure définitive qu'à partir du premier juin 1968.

Tout en faisant face à la sa mission principale et vocation initiale- le financement du commerce extérieur- elle intervient dans toutes les opérations bancaires classiques et notamment là où le secteur public des PME occupe une place prépondérante.

A la faveur de la de restructuration des entreprises industrielles et des mutations profondes engagées par les pouvoirs publics dans les années 80, la BEA change de statut et devient, le 05 février 1989, société par actions en gardant globalement le même objet que celui qui lui est fixé par l'ordonnance du 1<sup>er</sup> octobre 1967. Son capital, qui était de 20 millions de dinars, pouvait être augmenté en une ou plusieurs fois par la création d'actions nouvelles dont les conditions sont arrêtées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a été porté à 1 milliard de dinars.

En 1991, le capital de la BEA est augmenté de 600 millions de dinars passant ainsi de 1 milliard six cent millions de dinars (1,6 milliard de DA). En mars 1996, le capital de la banque est passé à 5,6 milliards de dinars. Après la dissolution des fonds de participations, demeure propriété de l'Etat. Le capital de notre banque n'a cessé de croître depuis cette date passant de 12 milliards de dinars en 2000, à 24,5 milliards de dinars en septembre 2001, à 76 milliards de dinars en 2010, à 150 milliards de dinars en 2016 et à 230 milliards en 2019.

## **Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.**

En 2022, le réseau de la banque devra atteindre 145 agences qui seront dotées d'un potentiel humain qualifié et capable de relever les défis de la concurrence.

### **2. Organisation générale de la BEA :**

La BEA, juste après sa création en 1967, était dirigée par un président directeur général (OPG) assisté par un directeur générale adjoint et trois conseillers chargés de la gestion, de l'application de la politique de la banque et sa représentation à l'égard des tiers.

Actuellement, et suite à la création réglementaire N° 02/ 01/96, la banque est organisée autour de cinq (05) fonctions dominantes, à savoir : la fonction engagement, la fonction finance et développement, la fonction internationale, la fonction secrétariat général et la fonction contrôle.

### **3. Présentation de l'agence d'accueil :**

L'agence BEA 34 a été créée en 1971 dans le but de renforcer la représentation dans le centre du pays autour de la direction d'Alger. Elle est l'unique agence au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avec un effectif de 46 employés travaillant avec passion en vue de réaliser les objectifs tracés par la banque, l'agence BEA 34 garde son harmonie et essaie d'offrir les meilleures prestations de services à ses clients. Elle gère environ 46 386 comptes dont une partie appartient à des sociétés nationales qui expriment des besoins en matière d'importation et d'exportation.

### **4. Notions et considérations théoriques de base sur la banque, l'entreprise et le crédit.**

Les banques ont pour rôle principale d'être l'intermédiaire agréé entre les détenteurs de capitaux et ceux qui en demandent. Cette intermédiation se concrétise par la mise en place d'un crédit. L'objet de cet article est de présenter globalement les notions et considération théorique de base relatives à l'intermédiation à savoir la banque, l'entreprise et le crédit.

Pour le faire nous l'avons subdivisé en trois sections :

- ✓ La première sera consacrée aux actions de base sur la banque.
- ✓ La deuxième sera consacrée aux notions de base sur l'entreprise.

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

- ✓ La dernière sera consacrée aux notions de base sur le crédit.

### 4.1. Notions de base sur la banque

La banque est une entreprise dont le rôle essentiel consiste à recevoir les fonds que lui confie sa clientèle et à prêter une partie de ces fonds à ceux qui en ont besoin. Elle contribue notamment dans le financement des deux secteurs (public, privé), et ce par le biais du crédit.

En effet, les établissements de crédit sont chargés de contribuer au financement de l'économie (ils disposent d'un pouvoir de création monétaire) et d'assurer le fonctionnement du système des paiements. Or, ce sont des entreprises dont la structure financière apparaît doublement particulière. D'une part, leur passif est constitué de dettes envers les tiers (dépôts de la clientèle ; emprunts interbancaires ou dettes représentées par un titre). D'autre part, leur patrimoine représente un ensemble de risques : des risques de perte, notamment des risques de crédit et de prix associés aux activités d'intermédiation et aux opérations de marché, et un risque général d'illiquidité, lequel résulte de la transformation d'échéances généralement opérée par les banques.

Dans ce cadre on peut noter que l'activité bancaire a un caractère spécifique et sensible. Spécifique parce que la collecte des ressources, la gestion des dépôts et l'octroi des crédits ne sont pas des activités ordinaires. Accessible à tous. Sensible. Parce que le banquier prête l'argent des autres, opère avec des marges étroites et dispose de fonds propres très limités au regard de la masse des capitaux qu'il gère.

### 4.2. Notions de base sur l'entreprise

« L'entreprise est l'activité d'une personne ou d'un groupe de personnes qui travaillent pour fournir des biens ou des services à des clients. La naissance d'une entreprise résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : une bonne idée, associée à un apport en argent, en moyens humains ou matériels, et aussi à une bonne dose d'enthousiasme. L'entreprise peut exister sous plusieurs formes. On peut la constituer seul, ce qui n'exclut pas la possibilité d'avoir des salariés. Dans ce cas, le créateur est l'unique propriétaire de l'entreprise. Elle peut aussi se constituer à plusieurs. Chacun est propriétaire de l'entreprise proportionnellement à son apport, l'actionnaire ou l'associé peut être une personne physique, une autre entreprise ou même l'Etat. L'entreprise est alors une entreprise publique. Toutes les autres sont des entreprises privées.

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

L'objectif de l'entreprise est de satisfaire ses clients pour gagner de l'argent. Cela permet de créer des emplois et de verser des salaires. Par le paiement d'impôts et de taxes, l'entreprise participe aussi à la vie collective. »<sup>1</sup>

### 4.3. notions de base sur le crédit

Pour les économistes, le crédit est une opération qui consiste pour un prêteur ou créancier à mettre à disposition d'un emprunteur ou débiteur, une certaine somme d'argent moyennant un engagement de remboursement à une date déterminée à l'avance.

« Faire crédit c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien, ou bien équivalent sera restitué dans un certain délai le plus souvent avec la rémunération du service rendu et du danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service »<sup>2</sup>

Plus précisément, et en vertu de l'article 68 de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, « constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie. Sont assimilées à des opérations de crédit, les opérations de location assorties d'option d'achat notamment le crédit-bail»<sup>3</sup>

A partir de ces deux définitions, plusieurs éléments caractérisent la notion de crédit, à savoir :

- **le temps** : il existe un décalage temporel entre la fourniture du crédit et sa restitution ; il s'agit donc du délai pendant lequel le bénéficiaire disposera de la somme prêtée, un délai qui peut être plus ou moins important d'où la classification de crédit à court, moyen et long terme.
- **La confiance** : celle du créancier dans la solvabilité du crédit ; le mot « crédit » vient du mot latin « credere » qui signifie « croire », il faut donc déduire que le prêteur croit que le débiteur le remboursera, de ce fait, lui accorde sa confiance.

<sup>1</sup> Donnée BEA 034 (Agence de Tizi-Ouzou)

<sup>2</sup> G. Petit – Dutailis, « le risque de crédit bancaire », donnée BEA 034 (Tizi-Ouzou).

<sup>3</sup> JORADP N°52, DU 26/08/2003, paru le 27/08/2003. P10. Donnée BEA 034 (Tizi-Ouzou).

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

- **Le risque** : le débiteur peut être insolvable à échéance, donc incapable d'honorer sa dette, d'où la prise de garanties, mais à quel coût ?
- **Les intérêts** : c'est la contrepartie du risque. Dépend de plusieurs éléments :
  - ❖ La loi de l'offre et de la demande sur le marché des capitaux ;
  - ❖ La durée du crédit ;
  - ❖ Le risque pour prêteur et donc la qualité du débiteur (risque d'insolvabilité) ;
  - ❖ La destination.

On peut dire donc que le crédit rassemble tous les éléments susmentionnés, d'où l'équation suivante :

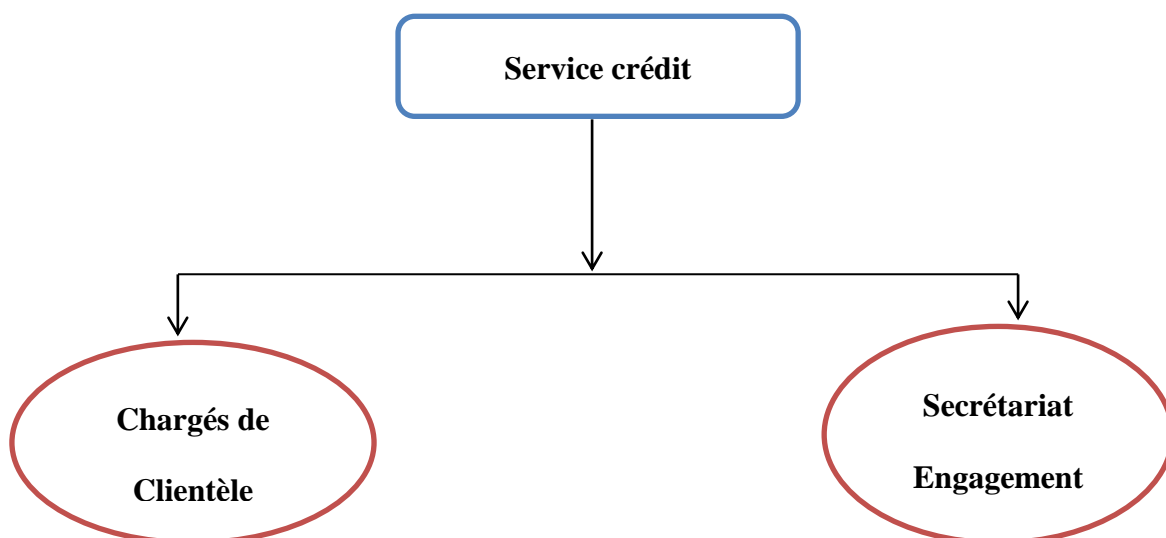
$$\text{CREDIT} = \text{CONFIANCE} + \text{TEMPS} + \text{RISQUE} + \text{ARGENT}$$

### 5. Place et rôle du service crédit au niveau de l'agence BEA

Collecter des ressources est difficile, mais il est plus difficile de les employer à escient (rentabilité et sécurité des fonds). Seul le meilleur emploi des ressources permet de couvrir leurs coûts et de réaliser des gains susceptibles non seulement de préserver l'existence de la banque, mais aussi d'étendre, éventuellement, son activité.

C'est ainsi que le service crédit, compartiment de l'emploi des ressources collectées, est devenue un point d'articulation dans l'organisation d'une agence bancaire.

#### 5.1. Organisation du service crédit au niveau de la BEA 34 (schéma n°05) :



## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

### 5.2. Les relations fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit :

Dans le cadre de traitement de dossiers de crédits, la banque a mis en place un processus d'octroi éventuel de crédit à la clientèle, hiérarchisé par niveaux de délégation. Ces délégations concernent les PME /PMI, les entreprise individuelles et les professions libérales.

Au niveau de la BEA, agence de Tizi-Ouzou, il existe cinq (05) niveaux de délégation arrêtés en fonction du montant par le (PDG). Elles sont accordées aux :

- Directeurs d'agence toutes catégories confondues ;
- Directeurs régionaux ;
- Directeurs des PME ;
- Directeur général adjoint engagement (DGA) ;
- Président directeur général (PDG).

Quel que soit le montant sollicité par la clientèle PME/MPI, les dossiers de crédit sont établis en trois (03) exemplaires et doivent, après montage, être ventilés de manière suivante :

- Un exemplaire à la direction des engagements des PME (DEPME) ;
- Un exemplaire à la direction de rattachement ;
- Un exemplaire conservé au niveau de l'agence par le secrétariat engagement.

Pour une meilleure appréciation du risque et de prise de décision appropriées, il est mis en place deux types de comités de crédit :

5.2.1. **Un comité de crédit institutionnel** : qui statue sur le sort des dossiers de crédit dépassant les délégations inférieures (agences, région, DEPME, DGA engagement). Il est composé en permanence du PDG, du DGA engagement et du directeur des grandes entreprises (DEGE) ou du directeur des engagements des PME, selon le cas.

5.2.2. **Comité de crédit itinérant** : qui participe par le biais de ses membres à apprécier le risque des crédits à accorder éventuellement à la clientèle.

## **Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.**

### **Conclusion**

Nous avons vu dans cette présentation que l'entreprise joue un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social d'un pays. Pour satisfaire ses besoins au cours de son partenaire le plus privilégié en lui offrant des financements à travers la prestation de crédit. Toutefois, le rôle de la banque ne s'arrête pas là, il s'étend à un autre domaine : la prestation de service qui peut être d'ordre matériel ou d'ingénierie financière.

De ce fait, la banque elle aussi assume un rôle très important dans le développement de l'économie nationale en venant en aide aux entreprises pour la réalisation de leurs projets d'investissement, et le financement de leurs cycles d'exploitation.

Dans la section suivante nous allons exposer la gamme des produits bancaire proposés par la Banque Extérieur d'Algérie afin de satisfaire et répondre aux besoins de ces clients en matière de financement pour la création d'entreprise.

## Section 02 : Condition générale et modalité de traitement des dossiers

### 1. Les conditions générales

**1.1. Bénéficiaire :** Cette catégorie concerne ceux qui ont obtenu l'agrément de l'Agence Nationale d'Appuis et de Développement de l'Entreprise (ANADE) après avoir effectué un vote par (main lever) par le comité de sélection, de validation et de financement (CSVF), pour s'assurer d'avance que l'activité répond à toutes les formes juridiques prévue par le code de commerce et le livre des artisans et métiers, à l'exception de l'activité d'achat et de revente en l'état, la banque doit désigner au niveau du (CSVF), des représentants compétents afin d'évaluer et d'apprécier les crédits sollicités .

**1.2. Condition d'Eligibilité:** Pour pouvoir bénéficier de l'octroi des prêts et des aides prévus par la réglementation, le bénéficiaire doit remplir les critères suivants :

- Etre âgé de 15 à 55 ans ;
- Etre titulaire d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle ou posséder un savoir- faire prouvé par attestation ou tout autre document professionnel ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité,(un système mis en place pour vérifier si la situation financière du porteur de projet est saine et dans les quatre coins du pays)
- Adhérer et cotiser au fonds de Caution mutuelle de garantie Risque/Crédits jeunes promoteurs ;
- Avoir un apport personnel qui représente un fonds propres en numéraires, qui est déterminé selon un seuil en fonction du montant de l'investissement que ce soit pour la création ou l'extension.

### 1.3. Apport des porteurs de projets

L'apport personnel diffère d'une catégorie à une autre comme suit :

- 5% du montant globale de l'investissement, si le montant est inférieur ou égale à dix millions de dinars (10.000.000 DA), pour les étudiants et les jeunes chômeurs porteur de projets.
- 15% du montant globale de l'investissement, pour les autres catégories de porteurs de projet, dans le cas où le montant de l'investissement est inférieur ou égale à dix millions de dinars (10.000.000 DA).

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

- On applique 12% du montant globale de l'investissement, dans le cas de réalisation du projet dans les zones spécifiques et les hauts plateaux et à 10% dans les régions du sud.

### 1.4. Les garanties

La banque minimise la marge du risque crédit à travers des suretés réelles et sont celles circonscrites au projet uniquement, il est exclu tout recours aux autres garanties. Les garanties sont comme suit :

- Le nantissement des Equipements et matériels ;
- Les gages véhicule ;
- Le certificat vétérinaire pour les activités d'élevage ou la police d'assurance cheptel ;
- La délégation « Assurances tout risques » ;
- L'hypothèque Maritime ;
- L'Assurance du Fonds de Caution Mutuelle de Garantie (F.C.M.G).

## 2. Modalités de traitement des dossiers

### 2.1. Constitution du dossier

Le dossier doit être introduit en un seul exemplaire original, par le représentant de l'ANADE, contre accusé de réception et devra comprendre :

- une demande de financement manuscrite, reprenant le montant du crédit sollicité à taux bonifié à 100%, elle doit être signée par le porteur de projet ;
- un formulaire d'inscription ;
- Justificatif de la résidence ;
- Copie du diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire ;
- L'attestation d'Eligibilité ou de conformité de financement, établie par l'ANADE ;
- Plan d'affaire, accompagné des devis estimatifs des travaux éventuels d'aménagement, ou d'installation d'équipement à réaliser.

L'Agence désigné pour le financement du projet doit informer l'ANADE de l'affectation de chaque dossier.

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

### 2.2. Dépôt du dossier

- L'interlocuteur de l'ANADE introduit les dossiers, qui doivent être vérifiés sur place par l'interlocuteur de la banque.
- Accuser réception au représentant dans le cas de validation du dossier.
- Remettre le dossier au chargé de clientèle pour traitement.

### 2.3. Etude du dossier

Cette tâche revient au chargé de clientèle qui doit :

- Procéder au traitement des dossiers ;
- Renseigner la fiche technique ;
- Etablir un compte rendu dans lequel seront décrit tous les points liés à l'étude du dossier de crédit ;
- Emettre un avis motivé ;
- Soumettre le dossier pour décision au comité de crédit concerné.

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

### 3. Evolution des crédits accordés dans le cadre des dispositifs de l'ANAD

Au niveau de l'agence BEA, le quota des crédits accordés se présente comme suit :

**Tableau N° 14** : Evolution des crédits accordés par la BEA durant la période de 2018 jusqu'à 2021.

Années Secteurs	2018	2019	2021	Nature du crédit
Entreprise d'installation de central électrique	36	21	09	CMT
Plâtrier	7	20	42	CMT
Réparation mécanique	44	57	41	CMT
Tirage de plan et photocopie divers	34	83	47	CMT
Edition et distribution de produit visuel	55	82	78	CMT
Vétérinaire	56	89	18	CMT
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>352</b>	<b>315</b>	

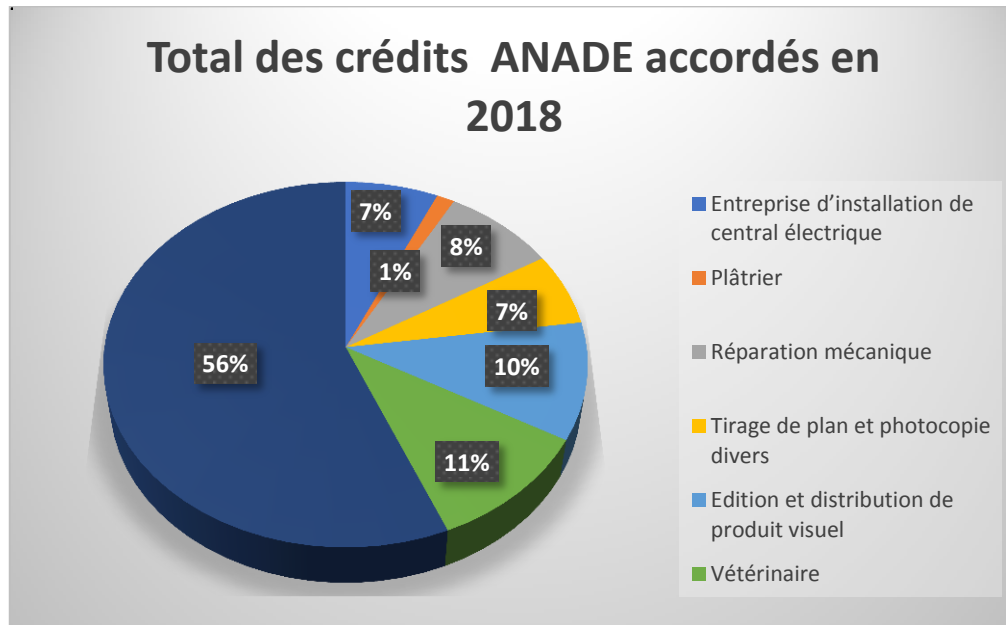
Source : Etablis sur la base des données interne de la BEA.

A la lecture du tableau, nous constatons une nette régression des crédits accordés par la banque en 2021 ; rien qu'en 2018 le total crédit consenti par la BEA était de 299 dossiers, contre 352 dossiers en 2019. La régression constatée pour l'année 2021 porte sur les raisons du COVID et le ralentissement de l'activité économique.

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

Par secteur, la représentation graphique se présente comme suit :

**FIGURES N°08** : Total crédits ANADE accordés en 2018



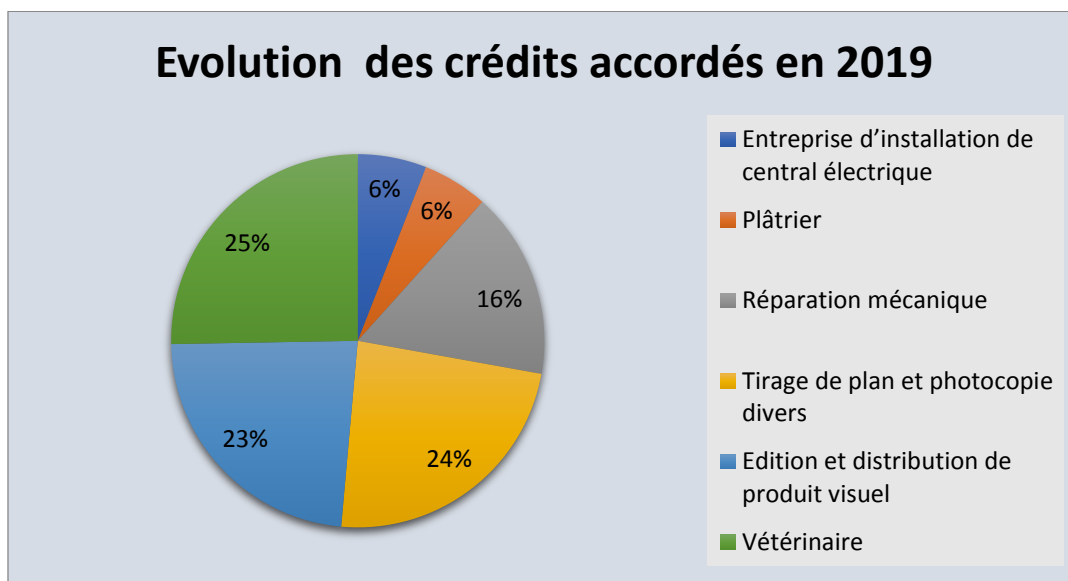
**Source** : Documents internes de la BEA

Le secteur le plus financé est les équipements d'installation de central électrique, il représente près de 56% du total des crédits accordés par l'agence BEA ; Les autres secteurs se partagent près de 11%.

Nous pouvons dire que pratiquement les grands pourcentages des projets financés reviennent toujours aux mêmes secteurs.

### Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

FIGURES N°09 : Evolution des crédits accordés en 2019.



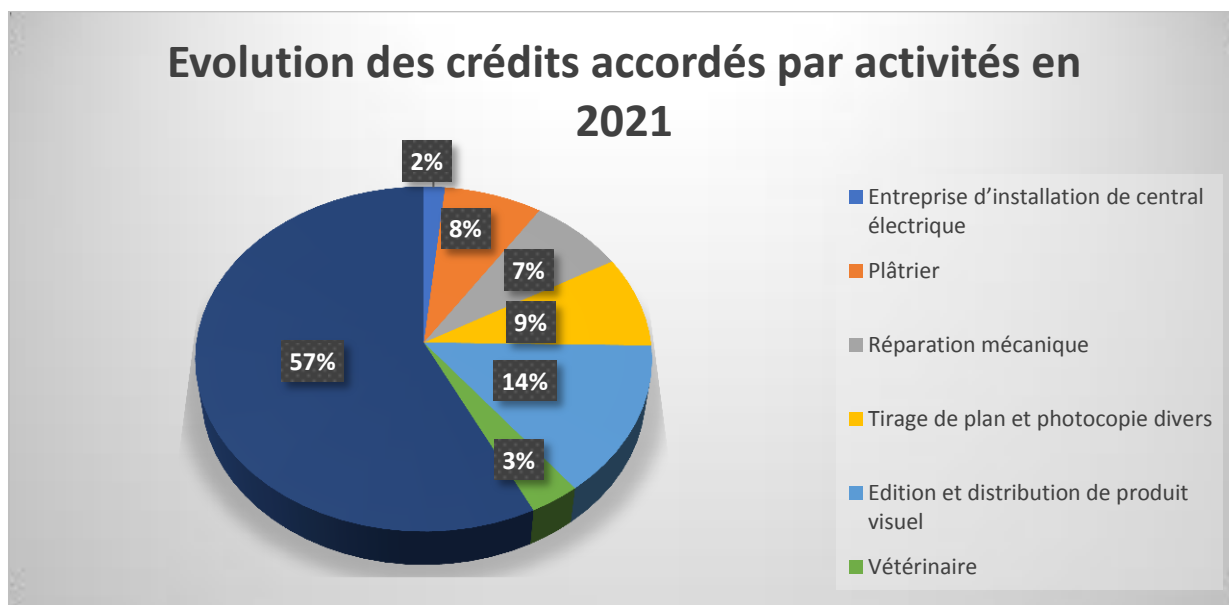
Source : Documents internes de la BEA

Le secteur le plus financé est les équipements d'installation de central électrique, il représente près de 25% du total des crédits accordés par l'agence BEA ; suivi du matériel destiné pour les plâtriers 24%, ensuite le matériel destiné aux réparations mécaniques près de 23%. Les autres secteurs se partagent près de 16%.

Nous remarquons que les pourcentages de l'année en question sont vraiment dégradés par rapport aux années précédentes, nous pouvons dire que le secteur le plus financé est les installations centrales électriques, cela signifie que le créneau vu que l'économie de la willaya compte beaucoup sur l'immobiliers.

## Chapitre III : contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise.

FIGURES N° 10: Evolution des crédits accordés par activités en 2021



Source : Documents internes de la BEA

Le secteur le plus financé est les équipements d'installation d'électricien, il représente près de 57% du total des crédits accordés par l'agence BEA ; suivi de l'édition et distribution de produits de 14%. Les autres secteurs se partagent près de 20 %.

Nous pouvons dire que le secteur le plus financé est les installations centrales électriques vue que la willaya a enregistré de gros projets immobiliers et de grands édifices ce qui rend ce secteur très prometteur pour les entrepreneurs.

### Conclusion

Dans ce chapitre on a vu la constitution des dossiers des entreprises créées dans le cadre ANADE, Ainsi que la constitution du dossier et les conditions, enfin la gestion des impayé pour les entreprise défailtantes.

La Banque Extérieur d'Algérie accorde des crédits en grandes masse pour tous les dossiers validés comme elle met en place plusieurs solutions de remboursement comme le prolongement des délais et l'établissement d'un échéancier spécial c'est-à-dire réduire le montant de remboursement en fonction de la rentabilité de l'entreprise.

# *Conclusion général*

### Conclusion général

Pendant longtemps, les grandes entreprises ont été considérées comme étant une solution clé pour le développement et la création d'emploi, alors que les petites et moyennes entreprises ont été considérées comme étant secondaires et sans importances.

La petite et moyenne entreprise est importante sur l'emploi et les revenus que sur l'espace territoriale, elle permet de valoriser le facteur humain, un véritable facteur de développement de l'économie. Mais la PME reste toujours confrontée à plusieurs contraintes qui empêchent son développement par ce que l'environnement conditionnel n'est tout à fait approprié à sa croissance.

C'est à partir de ce raisonnement que l'ANADE a été créé, son rôle essentiel et d'apporter le soutien nécessaire aux jeunes promoteurs pour la création des entreprises en vue de réduire le taux de chômage et aussi pour encourager l'initiative individuelle au niveau des jeunes chômeurs et de leur inculquer l'esprit d'entrepreneuriat.

Le pouvoir a mis également sur pied presque toutes les banques publiques à la disposition des jeunes promoteurs, pour financer leurs projets, avec le maximum d'avantage cité dans le chapitre deux, dans le but d'améliorer les chances de réussite des aventures prises par les créateurs d'entreprise et faire face à leurs engagements.

Je rappelle l'objet de mon travail qui est le financement de l'entrepreneuriat et le financement de la création d'entreprise au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour la réalisation de ce travail j'ai procédé à des rappels théoriques sur l'entrepreneuriat et en particulier, ensuite les étapes de création d'entreprise dans le cadre de l'ANADE en tant que dispositif d'appui, enfin la contribution de la banque BEA 034 de Tizi-Ouzou, dans le financement.

La contribution du dispositif ANADE est soit une moyenne annuelle de 260 entreprises durant la période 2016/2021, l'analyse démontre que les entreprises créées représentent plus de (84%) par rapport aux dossiers sur la période 2016/2021, ce qui montre largement que l'ANADE a assuré sa contribution dans la création d'entreprises malheureusement au niveau de la banque, la grande majorité n'arrive pas à répondre favorablement aux échéances cela revient à plusieurs paramètres généraux, les crises sanitaire et économique, la baisse des prix du pétrole, et des paramètres sur lesquelles on peut agir, la révision de la constitution des cahiers de charges qui sont limités en matière d'activités permises aux entrepreneurs à exercer,

## Conclusion général

l'absence de connaissance en gestion, et la fiscalité ont engendré un cumul de dette au détriment des jeunes qui n'ont même pas entamé leurs profession.

Enfin, je pourrais émettre les recommandations suivantes :

- ✓ Création des bureaux en engageant des professionnels en gestion et le cadre juridique, pour une meilleure orientation afin de mener à bien son entreprise, ces agents vont jouer le rôle des intermédiaires entre l'offre et la demande des biens et services , pour améliorer la qualité d'information et surtout au démarrage.
- ✓ Exploiter les patrons des entreprise qui sont en phase d'extension autrement dit ceux qui ont réussi de remboursé leurs dette complètement, pour forgé les jeunes qui veulent entreprendre a l'absence de l'expérience, et prendre en considération l'avis de ces patron au sujet de leur qualifications.

Dans un prochain avenir, il serait intéressant d'élargir le champ de l'étude sur tous les dispositifs d'aide à la création d'activité sur le territoire national, ceci permettre d'avoir une vision plus large afin de mieux appréhender l'efficacité de tous les dispositifs et pouvoirs corriger d'avantages les contraintes rencontrées et améliorer la vie entrepreneuriale en Algérie.

# *Bibliographie*

# *Bibliographie*

### **Ouvrages, Articles et revue :**

- 1- BERREZIGA, A., MEZIANE, A. (2012). La culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériens. Colloque national sur les stratégies.
- 2- [http://dspace.univouargla.dz:8080/jspui/.../berreziga\\_amina.pdf](http://dspace.univouargla.dz:8080/jspui/.../berreziga_amina.pdf).
- 3- DANJOU ISABELLE, « l'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité », revue française de gestion, n° 138, 2002.
- 4- Fayolle.A, « introduction à l'entrepreneuriat », édition Dunod, 2005.
- 5- GUERIN. I « la microfinance en Asie ». édition KATALA, Paris, 2005.
- 6- HERNANDEZ. E. M. « l'entrepreneuriat : approche théorique » Ed Harmattan, Paris, 2011.
- 7- Julien. P et Marchesnay. M, « entrepreneuriat », éd economica, Paris, 1996.
- 8- Marchesnay, « l'entrepreneuriat », édition gestion, Paris, 1996.
- 9- Montalieu, T, « les institutions des micro crédit : entre promesse et doute. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? Mondes en développement », Tome 30, n °119, 2002.
- 10- <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2002-3-page-21.htm>.
- 11- Makni.J, « entrepreneuriat et développement local », éd payout pour la tradition 20. Française paris, 2012.
- 12- OCDE : « stimuler l'esprit d'entreprise », les éditions de l'OCDE, Paris, 1998.
- 13- SERVON. J, « le microcrédit de la nouvelle vague de développement économique local aux états unis », édition L'Harmattan, Paris, 1996.
- 14- Storhaye. P, « le plaisir d'entreprendre : pour une entreprise humaine et Innovante », édition EMS, 2012.
- 15- Violier. PH, Touisme et développement local, éd Belin Sup Tourisme, 2008.

# Bibliographie

## Mémoires de master

1. ANTITEN, NAIMA, « financement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie », mémoire de master en économie monétaire et bancaire, université de Tizi-Ouzou, 2021.
2. BERBER, NAWAL, « l'entrepreneuriat en Algérie » Mémoire Master en stratégie, faculté d'Oran, 2013.
3. BOUKROUS DJ, « les circuits de financement des PME en Algérie : Etude d'un crédit bancaire », Mémoire de Magister en sciences économiques, université d'Oran, juin 2008.
4. LOUGGAR, Rosa. Impacte du microcrédit sur le développement économique : cas ANGEM de Tizi-Ouzou. Mémoire de magistère, Monnaie Finance Banque. Université de Tizi-Ouzou. FSEGC, 2011.
5. MEZIAB KAHINA, « contribution à l'analyse des dispositifs du microcrédit en Algérie » cas ANGEM, antenne de Tizi-Ouzou, Mémoire Master en Monnaie, Finance et banque, université de Tizi-Ouzou, 2015
6. OUAZAR, CYLIA, « les limites du financement de la micro-entreprise en Algérie » Mémoire Master en économie monétaire et bancaire, université Bejaia, 2015.

## Autres documents

1. Journal officiel de la république Algérienne N°02, 12 Rabie Ethanie 1438, 11 janvier 2017.
2. Les cahiers du Cread, vol. 34-n°04-2018.

## Webographie

- 1- <https://www.anade.dz>
- 2- <https://www.mf.org.dz>
- 3- <https://www.algérie-eco.com>
- 4- <https://www.ecol-micro-finance.com>

# *Annexes*

Année 2016

	Phase Réalisation				Phase Extension			
	Nombre		Emplois prévus		Nombre		Emplois prévus	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Agriculture	65	6	164	14		1		2
Service	72	16	189	40	3		9	
BTPH	114	6	310	14	14		62	
Industrie	72	12	190	34	6		27	
Artisanat	13	7	35	18	1		2	
Profession libérale	28	38	67	89	3	1	9	3
Maintenance	22	2	56	5	1		2	
<b>TOTAL</b>	<b>386</b>	<b>87</b>	<b>1 011</b>	<b>214</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>111</b>	<b>5</b>

Egypte CREA

Année 2017

	Phase Réalisation				Phase Extension			
	Nombre		Emplois prévus		Nombre		Emplois prévus	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Agriculture	28	2	68	5				
Service	25	12	88	30	2		7	
BTPH	49	5	136	16	5		21	
Industrie	41	10	124	29				
Artisanat	3	1	8	3				
Profession libérale	14	21	33	50	1	1	2	2
Maintenance	10	1	24	2				
<b>TOTAL</b>	<b>170</b>	<b>52</b>	<b>481</b>	<b>135</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>2</b>

13/10/17 : C. C. C. S.

Année 2018

	Phase Réalisation				Phase Extension			
	Nombre		Emplois prévus		Nombre		Emplois prévus	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Agriculture	7	3	15	8				
Service	21	8	65	27	1		3	
BTPH	39	2	116	7	7		35	
Industrie	22	11	63	32	1		3	
Artisanat	1	2	3	4				
Profession libérale	15	31	35	76		2		5
Maintenance	10	1	21	4	1		3	
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>58</b>	<b>318</b>	<b>158</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>44</b>	<b>5</b>

Emplois Créés

Année 2019

	Phase Réalisation				Phase Extension			
	Nombre		Emplois prévus		Nombre		Emplois prévus	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Agriculture	6		14					
Service	27	8	71	25	3		6	
BTPH	76	6	190	19	7		120	
Industrie	15	10	41	28		1		3
Artisanat	14		36					
Profession libérale	34	44	77	98	6	4	21	10
Maintenance	28		64		1		3	
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>68</b>	<b>493</b>	<b>170</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>150</b>	<b>13</b>

*Fisjak C. B.*

Année 2020

	Phase Réalisation				Phase Extension			
	Nombre		Emplois prévus		Nombre		Emplois prévus	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme
Agriculture	2		4		1		1	
Service	13	8	30	30				
BTPH	17	1	51	3	2		14	
Industrie	15	6	45	19				
Artisanat	5		12		1	1	3	3
Profession libérale	7	20	20	45		2		6
Maintenance	5	1	9	2	2		3	
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>36</b>	<b>171</b>	<b>99</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>9</b>

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, ET DE LA SECURITE SOCIALE

Fonds de Caution Mutuelle  
de Garantie Risques/Crédits  
Jeunes Promoteurs

صندوق الكفالة المشتركة  
لضمان اخطار القروض  
الممنوح اياها الشباب



CONTRAT D'ADHESION

N° ...../ .....

(CREATION)

Entre : le Fonds de Caution Mutuelle de Garantie Risque Crédit Jeunes Promoteur crée par le décret exécutif n° 98-200 du 06 Juin 1998 modifié et complété, ci après dénommé « Fonds » représenté par :

Auprès de L'ANTENNE de TIZI OUZOU.

Sise à : Ex Galerie, EDGB Avenue ABANE Ramdane TIZI OUZOU

D'une part Et

Le soussigné

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

N° pièce d'identité: .....(CNI).

Agissant individuellement en qualité (activité du souscripteur):

.....

Ci-après dénommer le souscripteur.

D'autre part

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

Article 01 : Le souscripteur adhère au Fonds conformément à l'article 7 du décret exécutif N°03-290 du 06 Septembre 2003.

Article 02 : Le taux de la cotisation est fixé à 0,35 % annuellement sur le montant des sommes dues par le souscripteur dans le cadre prêt bancaire.

Article 03 : Le montant du crédit accordé par l'agence bancaire, ....  
AGENCE .../..... est ..... DA  
La durée du crédit est fixée à 8 années, dont 3 années de dilfééré.

Article 04 : le montant de la prime d'adhésion est fixé à ..... DA.

Article 05 : Le souscripteur s'engage à verser le montant de la cotisation après mobilisation du crédit bancaire par cheque de banque.

Article 06 : La garantie du « fonds » prend effet à compter de la date de libération du crédit bancaire.

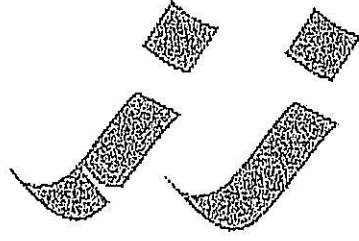
Article 07 : Le présent contrat prend effet à la date de sa signature.

Fait à Tizi Ouzou le .../.../....

Le Fonds de Garantie

Le Souscripteur

الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب



الوكالة الوطنية  
للدعم تشغيل الشباب

A N S E J

دُفتر الشروط

صيغة التمويل الثلاثي

رقم .....

وع : تيزي وزو

ملحقة :

## دفتر الشروط : التمويل الثلاثي

1- الموضوع :  
يحدد دفتر الشروط هذا التزامات صاحب أو أصحاب المشروع المستفيدين من الامتيازات الجبائية و الإعانات المالية لجهاز دعم تشغيل الشباب طبقا للمادة 10 من المرسوم الرئاسي رقم 96-234 المؤرخ في 1996/07/02 المعدل و المتمم، و المتعلق بدعم تشغيل الشباب.

2- تعريف المؤسسة وهوية صاحب او اصحاب المشروع  
- تعريف المؤسسة :

- اسم أو التسمية الاجتماعية للمؤسسة .....
- عنوان المقر الاجتماعي (المقر الضريبي) .....
- البلدية : .....
- الشكل القانوني .....
- النشاط .....
- طلب منح الامتيازات رقم .....
- شهادة التأهيل رقم .....
- قرار منح الامتيازات في فترة الانجاز رقم .....
- رقم الحساب البنكي .....
- بنك .....
- رقم الانخراط في صندوق ضمان
- أخطار القروض الممنوحة للشباب ذوي المشاريع :
- رقم السجل التجاري أو وصل الإيداع .....
- رقم التعريف الضريبي .....
- رقم الاستدلال الإحصائي .....
- الرقم الجبائي .....

- هوية صاحب أو أصحاب المشروع  
صاحب المشروع I

اللقب : .....

الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الأزدباد : .....

مكان الأزدباد - البلدية : .....

الولاية : .....

العنوان : .....

صاحب المشروع 2

اللقب : .....

الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الأزدباد : .....

مكان الأزدباد - البلدية : .....

الولاية : .....

العنوان : .....

- هوية صاحب المشروع ( المسير )

صاحب المشروع 2

اللقب : .....

الاسم : .....

اللقب الأصلي للمرأة : .....

تاريخ الأزدباد : .....

مكان الأزدباد - البلدية : .....

الولاية : .....

العنوان : .....

### 3- الشروط الخاصة بالقرض بدون فائدة:

- مبلغ القرض : دج .....

- فترة الاستعمال : سنة واحدة + 30 يوما

- فترة التسديد : 05 سنوات ابتداء من انتهاء فترة الانجاز و المحددة بسنة.

- رقم حساب تسديد القرض بدون فائدة: ، بنك : ، وكالة :

- الضمانات :

- رهن العقار المنقول المتحرك لصالح الوكالة في الدرجة الثانية بعد البنك

- الرهن الحيازي للتجهيزات لصالح الوكالة في الدرجة الثانية بعد البنك

- السداد لأمر

- الائتماني :

عن الموقع ( الموقعون ) أدناه ملتزم بما يلي :

- الالتزام المتعلقة بالقرض بدون فائدة:

المادة 01 : تسديد القرض عن طريق التحويل إلى حساب الوكالة بأقساط سداسية طبقا للأجال المحددة في جدول التسديد المبين أدناه، و يسلم للوكالة أمر التحويل المطابق للعملية.

### جدول تسديد القرض بدون فائدة ( تمويل ثلاثي

الرقم	رقم السند لأمر	تاريخ التسديد	المبلغ دج
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			

المادة 02 : دفع قيمة الرسوم و العمولات المرتبطة بتسخير و استعمال القرض وكذا كل الرسوم و العمولات التي يمكن أن تضاف إلى ذلك طبقا للنصوص التشريعية و القانونية ( شروط البنوك ).

### الالتزامات العام

المادة 01 : انجاز المشروع طبقا للشروط المنصوص عليها في إطار جهاز دعم تشغيل الشباب.

المادة 02 : عدم التحلي - ونحت أي ظرف من الظروف - عن المعدات المكتتاة في إطار الاستثمار الموضح في هذا الدفتر و المحددة في قائمة التجهيزات إلى غاية اجتلاكها التام.

المادة 03 : الاستجابة لكل استدعاء من طرف الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب و تسجيل كل الزيارات الميدانية التي يقوم بها موظفوا الوكالة في إطار المتابعة ، وكذا تيسير الدخول إلى المحلات و البنابات المتعلقة بالمشروع.

المادة 04 : عدم إدخال أي تغيير على القانون الأساسي للمؤسسة، سجلها التجاري، معداتها، أشغال التهيئة و موقع المشروع دون إعلام الوكالة بذلك.

المادة 05 : عملا بأحكام المادة السادسة من قرار منح الامتيازات الخاصة بفترة الانجاز رقم 4، لسنة 2007 المؤرخ في 20/03/2007 المتضمنة آجال الانجاز يتقدم صاحب المشروع إلى فرع الوكالة بعد استكمال انجاز المشروع و قبل الانطلاق في النشاط ، بغرض الاستفادة من قرار منح الامتيازات الخاصة بفترة الاستغلال، و المتصلة في إعفاء تام من الضرائب التالية : (A.P, JRG, IBS) لمدة 10 سنوات.

المادة 06 : رهن حيازي لجميع المعدات المقتناة في إطار المشروع المشار إليه في دفتر الشروط بالإضافة إلى تسجيل رهن المنقول على التراد المتحرك لصالح البنك المقرض في الدرجة الأولى و لصالح الوكالة في الدرجة الثانية.

المادة 07 : إكتتاب تأمين على جميع معدات المؤسسة ضد كل الأخطار بنسبة 100% مع الأخذ في الاعتبار قيمتها بدون احتساب كل الرسوم (HT) مع حلول البنك المقرض محل المؤسسة المكتتبة في الدرجة الأولى و الوكالة في الدرجة الثانية، على أن يجدد هذا التأمين إلى غاية انتهاء تسديد القرض.

المادة 08 : بلاستفادة من الامتيازات الضريبية الخاصة بمرحلة الاستغلال، يجب على صاحب المؤسسة تقديم الوثائق التالية ( على نسختين ) :

- فواتير شراء المعدات: آلة، سيارة، أدوات عمل، أشغال تهيئة
- البطاقة الجبائية
- السجل التجاري/ بطاقة حرثي / بطاقة فلاح ... إلخ
- عقد رهن حيازي للمعدات المقتناة أو البطاقة الرمادية مسجل عليها رهن المنقول طبقا لفواتير الشراء
- شهادة التأمين السنوية متعددة الأخطار للتراث غير المتحرك وشاملة الأخطار للتراث المتحرك
- رخصة الاستغلال بالنسبة للنشاطات المنظمة قانونا.

المادة 09 : تقدم نسخة من جدول تسديد القرض البنكي لمصالح الوكالة و كذا الوثائق التي تثبت تسديد أقساط القرض البنكي التي حل اجلها و ذلك طبقا لأحكام المادة 12 من المرسوم التنفيذي رقم 13-253 المؤرخ في 23 شعبان 1423 الموافق ل 02 جويلية 2013، المعدل و المتمم للمرسوم التنفيذي رقم 96-297 المؤرخ في 24 ربيع الثاني 1417 الموافق 08 سبتمبر 1996 المحدد لشروط الإعانة المقدمة للشباب أصحاب المشاريع و مستواها و المتعلقة بدفع الوكالة نسبة التخفيض من الفائدة للمؤسسات المالية.

المادة 10 : موافاة الوكالة عند نهاية النشاط السنوي (السنة المالية) بالمعلومات التالية :

- المستخدمين الفعليين : دائمين و مؤقتين
- رقم الأعمال المتضمن في الحصييلة الختامية
- وضعية تسديد القرض البنكي
- نتائج النشاط السنوي

المادة 11 : الوفاء بالالتزامات الجبائية و شبه الجبائية طبقا للتشريع المعمول به.

المادة 12 : تسديد القرض البنكي طبقا لجدول التسديد المحدد من طرف البنك.

- أحكام ختامية :

باستثناء حالة القوة القاهرة يؤدي عدم احترام الالتزامات المنصوص عليها في دفتر الشروط هذا إلى سحب الامتيازات الممنوحة لصاحب المؤسسة بنفس الأشكال التي منحت فيها دون الإخلال بالأحكام القانونية و التنظيمية الأخرى السارية المفعول. كل نزاع لم تتم تسويته بالطرق الودية يرفع أمام الجهات القضائية المختصة محليا.

كل تصريح كاذب يعرض صاحبه للمتابعة القضائية.

فري و صدق عليه :

إمضاء و ختم المسير

إمضاء صاحب ( أصحاب) المشروع

في .....

ولاية: .....  
فرع: .....  
شهادة رقم: .....

## قرار منح الامتيازات الضريبية و الإعانات المالية الخاصة بالإنجاز مرحلة الإنشاء

المدير العام للوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب :

- بمقتضى الأمر رقم 96-14 المؤرخ في 24 جوان سنة 1996 ، والمتضمن قانون المالية التكميلي لسنة 1996 ، ولاسيما المادة 16 منه،
- بمقتضى الأمر رقم 96-31 المؤرخ في 30 ديسمبر سنة 1996 ، والمتضمن قانون المالية لسنة 1997 .
- بمقتضى الأمر رقم 09-01 المؤرخ في 26 رجب عام 1430 الموافق ل 22 جويلية سنة 2009 ، والمتضمن قانون المالية التكميلي لسنة 2009 .
- بمقتضى قانون رقم 97-02 المؤرخ في 31 ديسمبر سنة 1997 ، والمتضمن قانون المالية لسنة 1998 ولاسيما المادة 46 منه.
- بمقتضى القانون رقم 03-22 المؤرخ في 04 ذي القعدة عام 1424 الموافق ل 28 ديسمبر سنة 2003 ، و المتضمن قانون المالية لسنة 2004 ،
- بمقتضى القانون رقم 09-09 المؤرخ في 13 محرم عام 1431 الموافق ل 30 ديسمبر سنة 2009 المتضمن قانون المالية لسنة 2010 ،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 96-234 المؤرخ في 02 جويلية سنة 1996 ، والمتعلق بدعم تشغيل الشباب، المعدل و المتمم
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 10-149 المؤرخ في 02 جمادى الثانية عام 1432 الموافق ل 05 مايو سنة 2011 المتضمن تعيين السيد رمالي مراد مدير عام الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-295 المؤرخ في 08 سبتمبر سنة 1996 الذي يحدد كفاءات تسيير حساب التخصيص الخاص رقم 302-087 الذي عنوانه الصندوق الوطني لدعم تشغيل الشباب، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-296 المؤرخ في 08 سبتمبر سنة 1996 و المتضمن إنشاء للوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب و تحديد قانونها الأساسي، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-297 المؤرخ في 24 ربيع الثاني عام 1417 الموافق ل 08 سبتمبر سنة 1996 ، اتحدد لشروط و مستوى الإعانة الممنوحة للشباب ذوي المشاريع، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-200 المؤرخ في 14 صفر عام 1419 الموافق ل 09 يونيو سنة 1998 ، المتضمن إحداث صندوق الكفالة المشتركة لضمان أخطار القروض الممنوح إياها الشباب ذوي المشاريع وتحديد قانونه الأساسي، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-485 المؤرخ في 03 ذو الحجة عام 1427 الموافق ل 23 ديسمبر 2006 المتضمن كفاءات تسيير حساب التخصيص الخاص رقم 302-089 الذي عنوانه " الصندوق الخاص لتطور مناطق الجنوب"،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-486 المؤرخ في 03 ذو الحجة عام 1427 الموافق ل 23 ديسمبر 2006 المتضمن كفاءات تسيير حساب التخصيص الخاص رقم 302-116 الذي عنوانه " الصندوق الخاص للتطور الاقتصادي للهضاب العليا"،
- بمقتضى القرار الوزارى المشترك المؤرخ في 09 أكتوبر سنة 1991 ، المتعلق بتحديد المناطق الواجب ترفيقها.
- بمقتضى طلب منح الامتيازات المقدمة رقم ..... بتاريخ .....
- بمقتضى شهادة التأهيل رقم ..... بتاريخ .....
- بمقتضى شهادة الإعتراف في صندوق الكفالة المشتركة لضمان أخطار القروض الممنوح إياها الشباب ذوي المشاريع رقم ..... بتاريخ .....

### يقر

المادة 01 / : يعد هذا القرار في إطار الاستثمار المؤهل للمساعدة من جهاز دعم تشغيل الشباب .

المادة 02 / : التعريف بالمؤسسة

- اسم أو التسمية الاجتماعية للمؤسسة: .....
- عنوان المقر الاجتماعي (المقر الضريبي): .....
- البلدية: .....الولاية: .....
- الشكل القانوني: .....
- النشاط: .....
- رقم السجل التجاري أو وصل الإيداع: .....
- رقم التعريف الضريبي: .....
- الرقم الجبائي: .....



ملحق قرار منح الامتيازات الضريبية و الإعانات المالية  
الخاصة بمرحلة الإنجاز

التسمية الاجتماعية: .....  
المقر الاجتماعي: .....  
البلدية: .....  
الولاية: .....

قائمة برنامح التجهيزات و المتاد الواجب اقتناؤها

رقم	التعيين	الكمية	ملاحظات
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8		1	

ملاحظة: أنا الممضي أدناه أصرح بشرفي بأن التجهيزات المذكورة في قائمة هذه الوثيقة موجهة لإنجاز الاستثمار موضوع قرار منح الامتيازات الخاصة بمرحلة الإنجاز رقم  
تاريخ: .....

أتعهد ، بالالتزام بالاستعمال المصرح به إلى غاية الامتلاك التام للتجهيزات

حرر بـ تيزي ورو في .....

ع /الوكالة الوطنية، لدعم تشغيل الشباب

توقيع و ختم المسير

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب

اتفاقية قرض بدون فائدة  
الوكالة/الشباب المستثمر

## اتفاقية قرض بدون فائدة

اتفاقية قرض بدون فائدة رقم .....انساج/ فرع تيزي وزو  
بين الموقعين أدناه

الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب ANSEJ المنشأ بموجب المرسوم التنفيذي رقم 96-296 بتاريخ 08 سبتمبر 1996 الكائن مقرها الاجتماعي بالاروقة التجارية سابقا نهج عبان رمضان تيزي وزو و الممثلة من طرف مدير فرعها السيد لعموري حسين بصفتها مقرضة.  
من جهة

من جهة

و السيد ..... المولود بتاريخ ..... بلدية ..... ولاية تيزي وزو

المؤسسة .....

عنوان المقر الاجتماعي ..... النشاط ..... بصفته مقترض:

من جهة أخرى

تم الاتفاق على ما يلي :

### I- موضوع الاتفاقية:

تهدف الاتفاقية الحالية إلى منح قرض بدون فائدة وفقا لطلب منح الامتيازات المقدم من طرف المقترض، الموجه لتمويل مشروعه مع احترام الشروط المحددة في دفتر الشروط المعد من طرف الوكالة.

### II- الشروط الخاصة للقرض :

عنوان المشروع .....

قيمة القرض بدون فائدة : .....

فترة الاستعمال: 1 سنة + 30 يوم

مدة القرض: سنة مع تأجيل لمدة سنوات بدا من 1/10 إلى 30/12/2029

مدة التسديد: 05 سنوات بدا من 30/06/2025 إلى 31/12/2029

7 البنك محل الوفاء للمقترض .....

رقم الحساب البنكي للمقترض .....

بنك / وكالة تحصيل القرض بدون فائدة BNA 581

رقم الحساب لتسديد القرض بدون فائدة: .....

الضمانات : - الرهن الحيازي و/ أو رهن المنقول

- السندات لأمر

### III- الشروط العامة للقرض:

## المادة الأولى: محل القرض

يمنح القرض بدون فائدة لتمويل المشروع المذكور في الشروط الخاصة و ذلك وفقا لهيكل التمويل المحدد بإجماع و المصادق عليه من طرف لجنة انتقاء و اعتماد و تمويل المشاريع. يمكن للوكالة استرجاع الباقي من قيمة القرض بدون فائدة بعد تمويل المشروع في حالة انخفاض قيمة التجهيزات. التعديل في هيكل التمويل الذي يؤدي إلى إضافة في القرض بدون فائدة يجب أن يرفق بملحق للاتفاقية الحالية.

## المادة 02: قيمة القرض

بموجب الاتفاقية الحالية تمنح الوكالة للمقترض، قرض بدون فائدة بقيمة: .....

## المادة 03: مدة القرض

حددت مدة القرض بما فيها التأجيل وفقا لما تم تحديده في دفتر الشروط الموقع من طرف المقترض والمذكورة في الشروط الخاصة للاتفاقية الحالية. تعد الاتفاقية الحالية ملغاة و لا أثر لها إذا لم يتم استهلاك القرض بدون فائدة في المدة المحددة و المذكورة أعلاه في الشروط الخاصة، إلا إذا تم تمديد الأجل بموافقة صريحة من طرف الوكالة.

## المادة 04: الرسوم و الأتعاب

كل الرسوم و الأتعاب المتعلقة باستعمال القرض بدون فائدة تكون على عاتق المقترض و كذا الرسوم و الأتعاب المحتمل ظهورها بمقتضى النصوص التشريعية و التنظيمية. المادة 05: تحويل و استعمال القرض بدون فائدة

يتم تحويل القرض بدون فائدة موضوع الاتفاقية الحالية بعد دفع المقترض لمساهمته الشخصية. يتم تحويل القرض بدون فائدة موضوع الاتفاقية الحالية في الحساب البنكي المفتوح من طرف المقترض لدى البنك محل الوفاء تحت الرقم المخصص له و المذكور في الشروط الخاصة و المحدد في دفتر الشروط. تحتفظ الوكالة بحقها في إلغاء الملف و استرجاع القرض بدون فائدة في حالة ما إذا قام المقترض بسحب مساهمته الشخصية بدون موافقة مسبقة من طرف الوكالة. يتم التأكد من استعمال القرض بدون فائدة و التعويضات المستحقة على أساس كتابات من البنك و بطلب من الوكالة. المقترض ملزم بتقديم الوثائق و المستندات المبررة لذلك.

## المادة 06: طرق تسديد القرض بدون فائدة

يتم تسديد القرض وفقا للجدول المحدد في دفتر الشروط الموقع من طرف المقترض. يلتزم المقترض بتسديد القرض بدون فائدة عن طريق التحويل في حساب الوكالة على شكل أقساط سداسية وفقا للاستحقاقات المحددة في جدول التسديد المحدد في دفتر الشروط (المادة الأولى) و تطبيقا للشروط الخاصة للاتفاقية الحالية.

## المادة 07: التسديد المسبق

يمكن للمقترض الدفع المسبق للقرض بدون فائدة جزئيا أو كليا.

يتم خصم التعويض الجزئي من الأقساط الأولى.

### المادة 08: ضمانات القرض

من أجل ضمان استرجاع القرض بدون فائدة موضوع الاتفاقية الحالية، يلتزم المقرض بوضع لفائدة الوكالة الضمانات المفروضة في دفتر الشروط و المحددة في الشروط الخاصة للاتفاقية الحالية. تكون أتعاب التسجيل المتعلقة بجمع الضمانات المذكورة أعلاه على عاتق المقرض لا غير.

### المادة 09: في المتابعة القضائية

كل تخويل أو تبديد للأموال المرهونة أو البيع الجزئي أو الكلي للحقوق العينية أو الغير عينية من شأنه أن يمس بضمانات الوكالة تعرض المقرض وفقا للاتفاقية الحالية للمتابعات القضائية.

### المادة 10: الشرط الفاسخ

في حالة عدم تسديد الأقساط الواجبة الدفع و عند حلول آجال القسط الثالث يمكن للوكالة المطالبة باسترجاع القرض بدون فائدة كلياً، كما يمكن لها أن تحتفظ بحقها في استعمال الضمانات المقررة في الشروط الخاصة للقرض بدون فائدة في حالة عدم الدفع. كما يمكن للوكالة المطالبة بالاسترجاع الفوري و الكلي للقرض بدون فائدة سيما في الحالات التالية:

- التصريحات الكاذبة للمقرض

4 دفع نفقات لا تدخل في إطار انجاز المشروع المحدد في الاتفاقية الحالية

- اقتناء تجهيزات و معدات متجددة أو مستعملة

- عدم احترام أي تعهد أو التزام من طرف المقرض

- كل تغيير متعلق بالحالة المالية و القانونية للمقرض و الذي من شأنه أن يؤثر على استرجاع القرض بدون فائدة

- عدم احترام بنود الاتفاقية الحالية

### المادة 11: مراقبة القرض

من أجل السماح للوكالة القيام بمراقبة مستمرة في استعمال القرض يلتزم المقرض بـ:

- تقديم كل الوثائق و المستندات المطلوبة من طرف الوكالة

- تقديم نسخ مصادق عليها من الكشوفات السنوية ووثائق المحاسبة و الملحقات

- تسهيل الزيارات الميدانية التي يقوم بها أعوان الوكالة و السماح لهم بالدخول إلى محلاتهم و الهياكل الأخرى

- كما يحق للوكالة كذلك التأكد من صحة الوثائق المقدمة من طرف المقرض

### المادة 12: التزامات المقرض

في ظل الأحكام التشريعية و التنظيمية السارية المفعول وبقاء المقترض مرتبط بالاتفاقية الحالية فإنه يلتزم  
ب:  
- العمل بكل ما في وسعه من أجل الإبقاء و حماية قانونه الأساسي و قدراته الإنتاجية و أو الخدماتية.  
- تأمين العتاد المتنقل و العقارات و إعادة تأمينها و دفع الرسوم المحددة في العقود.

في حالة النكبة كلياً أو جزئياً قبل تبرة ذمة المقترض تقتطع الوكالة التعويض من شركة التأمين في حالة وجود تفويض التأمين، الحقوق الناتجة لصالحها وفقاً للبنود المحددة في عقد الضمان المحرر تطبيقاً للاتفاقية الحالية.

في حالة عدم انجاز أو ترك المشروع يجب على المقترض إرجاع القرض بدون فائدة كلياً للوكالة و إلا الترخيص للبنك محل الوفاء لإرجاعه مباشرة في حساب الوكالة.

#### المادة 13: اختيار المكان

لتنفيذ الاتفاقية الحالية اتفق الطرفان على اختيار المكان وهو، العناوين المحددة في الاتفاقية الحالية.

#### المادة 14: حل النزاعات

كل نزاع ينشأ من خلال قراءة أو تطبيق الاتفاقية الحالية، و في حالة عدم التوصل إلى الحل الودي، يتم معالجته أمام الجهات القضائية المختصة.

#### المادة 15: بدأ السريان

يبدأ سريان الاتفاقية الحالية من تاريخ التوقيع عليها.

المقترض

عن/الوكالة.....

قرء و صدق عليه

توقيع و ختم المسير

توقيع المستثمر أو المستثمرين

.....  
في،.....



# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## مصالح الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالمؤسسات المصغرة الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية

ولاية: تيزي وزو  
الوكالة الولائية: تيزي وزو  
الفرع المحلي: تيزي وزو  
شهادة رقم: .....

### قرار منح الامتيازات الضريبية الخاصة بالاستغلال مرحلة الإنشاء

المدير العام للوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية :

- بمقتضى الأمر رقم 96-14 المؤرخ في 24 جوان سنة 1996 ، والمتضمن قانون المالية التكميلي لسنة 1996 ، ولاسيما المادة 16 منه،
- بمقتضى الأمر رقم 96-31 المؤرخ في 30 ديسمبر سنة 1996 ، والمتضمن قانون المالية لسنة 1997 .
- بمقتضى الأمر رقم 09-01 المؤرخ في 26 رجب عام 1430 الموافق ل 22 جويلية سنة 2009 ، والمتضمن قانون المالية التكميلي لسنة 2009 .
- بمقتضى قانون رقم 97-02 المؤرخ في 31 ديسمبر سنة 1997 ، والمتضمن قانون المالية لسنة 1998 ولاسيما المادة 46 منه.
- بمقتضى القانون رقم 03-22 المؤرخ في 04 ذي القعدة عام 1424 الموافق 28 ديسمبر سنة 2003 ، و المتضمن قانون المالية لسنة 2004.
- بمقتضى القانون رقم 09-09 المؤرخ في 13 محرم عام 1431 الموافق ل 30 ديسمبر سنة 2009 المتضمن قانون المالية لسنة 2010،
- بمقتضى القانون رقم 08-13 المؤرخ في 27 صفر عام 1435 الموافق ل 30 ديسمبر سنة 2013 المتضمن قانون المالية لسنة 2014،
- بمقتضى القانون رقم 14-10 المؤرخ في 8 ربيع الأول 1436 الموافق ل 30 ديسمبر سنة 2014 المتضمن قانون المالية لسنة 2015،
- بمقتضى القانون رقم 20-07 المؤرخ في 21 شوال 1441 الموافق ل 04 جوان سنة 2020 المتضمن قانون المالية التكميلي لسنة 2020،
- بمقتضى القانون رقم 20-16 المؤرخ في 16 جمادى الأولى عام 1442 الموافق ل 31 ديسمبر سنة 2020 المتضمن قانون المالية لسنة 2021،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 96-234 المؤرخ في 02 جويلية سنة 1996 ، والمتعلق بدعم تشغيل الشباب، المعدل و المتمم .
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 19-370 المؤرخ في أول جمادى الأولى عام 1441 الموافق 28 ديسمبر سنة 2019 والمتضمن تعيين الوزير الأول،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي رقم 20-163 المؤرخ في أول ذي القعدة عام 1441 الموافق 23 يونيو سنة 2020 والمتضمن تعيين أعضاء الحكومة، المعدل،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 11 مايو سنة 2021، المتضمن تعيين السيد بوعود محمد الشريف مديرا عاما للوكالة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-295 المؤرخ في 08 سبتمبر سنة 1996 الذي يحدد كيفيات تسيير حساب التخصيص الخاص رقم 302-087 الذي عنوانه الصندوق الوطني لدعم تشغيل الشباب، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-296 المؤرخ في 24 ربيع الثاني عام 1417 الموافق 8 سبتمبر سنة 1996 و المتضمن إنشاء الوكالة الوطنية لدعم و تنمية المقاولاتية و تحديد قانونها الأساسي، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-200 المؤرخ في 14 صفر عام 1419 الموافق ل 09 يونيو سنة 1998، المتضمن إحداث صندوق الكفالة المشتركة لضمان أحطار القروض الممنوح إياها الشباب ذوي المشاريع وتحديد قانونه الأساسي، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 03-290 المؤرخ في 9 رجب عام 1424 الموافق ل 6 سبتمبر سنة 2003، المحدد لشروط و مستوى الإعانة الممنوحة للشباب ذوي المشاريع ومستواها، المعدل و المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-485 المؤرخ في 03 ذو الحجة عام 1427 الموافق ل 23 ديسمبر 2006 المتضمن كيفيات تسيير حساب التخصيص الخاص رقم 302-089 الذي عنوانه " الصندوق الخاص لتطور مناطق الجنوب"،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-486 المؤرخ في 03 ذو الحجة عام 1427 الموافق ل 23 ديسمبر 2006 المتضمن كيفيات تسيير حساب التخصيص الخاص رقم 302-116 الذي عنوانه " الصندوق الخاص للتطور الاقتصادي للهضاب العليا"،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 18-191 المؤرخ في 09 ذو القعدة عام 1439 الموافق ل 22 جويلية 2018، يعدل ويتمم المرسوم التنفيذي رقم 03-290 المؤرخ في 9 رجب عام 1424 الموافق ل 6 سبتمبر سنة 2003، المحدد لشروط و مستوى الإعانة الممنوحة للشباب ذوي

المشاريع ومستواها،

- بمقتضى القرار الوزاري المشترك المؤرخ في 09 أكتوبر سنة 1991، المتعلق بتحديد المناطق الواجب ترقيةها.
- بمقتضى قرار منح الامتيازات الضريبية و الإعانات المالية الخاصة بالإنجاز رقم ..... المؤرخ في .....
- بمقتضى محضر معاينة بداية النشاط لمرحلة الانشاء رقم..... المؤرخ في .....

## يقرر

المادة 1 / : يعد هذا القرار في إطار الاستثمار المؤهل للمساعدة من جهاز دعم تشغيل الشباب

المادة 2 / : التعريف بالمؤسسة

- اسم أو التسمية الاجتماعية للمؤسسة.....
- عنوان المقر الاجتماعي (المقر الضريبي).....
- البلدية: .....
- الشكل القانوني : مهنة حرة .....
- النشاط :.....
- رقم السجل التجاري أو وصل الإيداع : .....
- رقم التعريف الضريبي.....
- الرقم الجبائي.....

المادة 3 / : التعريف بصاحب أو أصحاب المشروع  
المشروع المشار إليه في المادة الأولى المذكورة أعلاه ينجز من طرف صاحب أو أصحاب المشروع المذكورين أدناه .

صاحب المشروع 1

- اللقب : .....
- الاسم : .....
- اللقب الأصلي للمرأة : .....
- تاريخ الازدياد : .....
- مكان الازدياد -البلدية : .....
- العنوان : .....
- الولاية : .....

صاحب المشروع 2

- اللقب : .....
- الاسم : .....
- اللقب الأصلي للمرأة : .....
- تاريخ الازدياد : .....
- مكان الازدياد -البلدية : .....
- العنوان : .....
- الولاية : .....

صاحب المشروع 3

- اللقب : .....
- الاسم : .....
- اللقب الأصلي للمرأة : .....
- تاريخ الازدياد : .....
- مكان الازدياد -البلدية : .....
- العنوان : .....
- الولاية : .....

صاحب المشروع 4

- اللقب : .....
- الاسم : .....
- اللقب الأصلي للمرأة : .....
- تاريخ الازدياد : .....
- مكان الازدياد -البلدية : .....
- العنوان : .....
- الولاية : .....

المادة 4 / : التعريف بالمسير

اللقب : ..... الاسم : .....  
اللقب الأصلي للمرأة : .....  
تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد - البلدية : .....  
العنوان : .....  
المادة 5 / : الامتيازات الممنوحة:

يمنح للمؤسسة المشار إليها في المادة 2 أعلاه في مرحلة استغلال الاستثمار الخاص بالإنشاء ، الامتيازات الضريبية التالية:

- الإعفاء من الرسم العقاري على البناءات و البناءات الإضافية لمدة "3 سنوات ، 6 سنوات او 10 سنوات" حسب موقع المشروع ، ابتداء من تاريخ إتمامها
- إعفاء كامل ، لمدة " 3 سنوات ، 6 سنوات او 10 سنوات " حسب موقع المشروع ، ابتداء من تاريخ استغلالها من الضريبة الجزائية الوحيدة IFU أو الخضوع للنظام الضريبي الحقيقي حسب القوانين السارية للمفعول.
- عند انتهاء فترة الاعفاء المذكورة في المطقة رقم 2 ، يمكن تمديدها لستين (2) عندما يتعهد المستثمر بتوظيف ثلاثة (3) عمال على الأقل لمدة غير محددة.
- عدم احترام التعهد الخاص بخلق مناصب شغل يؤدي إلى سحب الامتيازات الممنوحة و المطالبة بالحقوق و الرسوم الواجب دفعها.

غير أن المستثمرين - الأشخاص الطبيعيين الخاضعين للضريبة الجزائية الوحيدة - يبقون مدينين بدفع الحد الأدنى للضريبة الذي يجب ألا يقل عن 10000 دج، من المبلغ المنصوص عليه بموجب المادة 365 مكرر من قانون الضرائب المباشرة و الرسوم المماثلة، بالنسبة لكل سنة مالية، مهما يكن رقم الاعمال المحقق.

المادة 6 / : تاريخ مفعول الاستفادة من الامتيازات الخاصة بمرحلة استغلال الاستثمار :

يسري مفعول الاستفادة من الامتيازات المتعلقة بفترة الاستغلال المحددة أعلاه ابتداء من تاريخ بداية النشاط ، المرتبط باستثمار مرحلة الانشاء

المادة 7 / : الإعفاءات الممنوحة في هذا القرار لا تعفي المؤسسة وأصحاب المشروع من التصريحات الضريبية في احترام الآجال المحددة قانونا.

المادة 8 / : ترسل نسخة طبق الأصل من هذا القرار لكل الإدارات و المؤسسات المعنية بتطبيق هذا الجواز.

حرر في.....

ع / الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مصالح الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالمؤسسات المصغرة  
الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية

ولاية : تيزي وزو  
الوكالة الولائية : تيزي وزو  
الفرع المحلي : تيزي وزو  
شهادة رقم:

شهادة التأهيل للاستفادة من مساعدة الصندوق الوطني لدعم تشغيل الشباب  
التمويل الثلاثي.

تعريف المؤسسة :

اسم أو التسمية الاجتماعية للمؤسسة : .....  
عنوان المقر الاجتماعي (المقر الضريبي) : .....  
البلدية : ..... الولاية : .....  
الشكل القانوني : .....  
النشاط : .....

تعريف صاحب أو أصحاب المشروع :

الاستثمار المنجز من طرف صاحب أو أصحاب المشروع المبيّن أدناه:

صاحب المشروع 1 :

اللقب : ..... الاسم : .....  
اللقب الأصلي للمرأة : .....  
تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد - البلدية : ..... الولاية : .....  
العنوان : .....

صاحب المشروع 2 :

اللقب : ..... الاسم : .....  
اللقب الأصلي للمرأة : .....  
تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد - البلدية : ..... الولاية : .....  
العنوان : .....

صاحب المشروع 3 :

اللقب : ..... الاسم : .....  
اللقب الأصلي للمرأة : .....  
تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد - البلدية : ..... الولاية : .....  
العنوان : .....

صاحب المشروع 4 :

اللقب : ..... الاسم : .....  
اللقب الأصلي للمرأة : .....  
تاريخ الازدياد : ..... مكان الازدياد - البلدية : ..... الولاية : .....  
العنوان : .....

طبقا لقرار لجنة انقضاء واعتماد وتمويل المشاريع في دورتها رقم ..... بتاريخ ..... و ردا على طلبكم للاستفادة من الامتيازات رقم ..... بتاريخ ..... يسعد الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية الشباب أن تعلمكم بأن استثماركم مؤهل للاستفادة من مساعدة الصندوق الوطني لدعم تشغيل الشباب بداية من تاريخ إعداد قرار منح الامتيازات الضريبية و الإعانات المالية في إطار الإنجاز على النحو التالي، مع التقيد بالالتزامات التالية:

- رصد المساهمة الشخصية.
- الاشتراك و الانخراط في الصندوق الوطني للكفالة المشتركة لضمان أخطار القروض الممنوح إياها الشباب ذوي المشاريع.
- المشاركة في تكوين إجباري منظم من طرف الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية ، قبل تمويل المشروع.

#### الإعانات المالية :

- قرض بدون فائدة .
- قرض اضافي غير مكاني عند الضرورة.
- تخفيض نسبة الفائدة البنكية الى (100%).

#### الامتيازات الضريبية :

#### 1/ خلال فترة إنجاز المشروع :

- الإعفاء من حقوق نقل الملكية بمقابل مالي للاكتسابات العقارية الحاصلة في إطار إنشاء نشاط صناعي.
- الإعفاء من حقوق التسجيل فيما يتعلق بالعقد التأسيسي للشركات .
- تطبيق نسبة مخفضة بـ 5 % تخص الحقوق الجمركية للتجهيزات المستوردة والداخلة مباشرة في إنجاز الاستثمار .

#### 2- خلال فترة استغلال المشروع وابتداء من انطلاق النشاطات :

- الإعفاء من الرسم العقاري على البناءات و البناءات الإضافية لمدة "3 سنوات ، 6 سنوات او 10 سنوات" حسب موقع المشروع ، ابتداء من تاريخ إتمامها
- إعفاء ، لمدة " 3 سنوات ، 6 سنوات او 10 سنوات " حسب موقع المشروع، ابتداء من تاريخ استغلالها من الضريبة الجرافية الوحيدة IFU أو الخضوع للنظام الضريبي الحقيقي حسب القوانين السارية المفعول.
- عند انتهاء فترة الإعفاء المذكورة في المطة رقم 2 ، يمكن تمديدتها لسنتين (2) عندما يتعهد المستثمر بتوظيف ثلاثة (3) عمال على الأقل لمدة غير محددة.

عدم احترام التعهد الخاص بخلق مناصب شغل يؤدي إلى سحب الامتيازات المستوحاة و المطالبة بالحقوق و الرسوم الواجب دفعها.

غير أن المستثمرين - الأشخاص الطبيعيين الخاضعين للضريبة الجزائية الوحيدة - يبقون مدينين بدفع الحد الأدنى للضريبة الذي يجب ألا يقل عن 10000 دج، من المبلغ المنصوص عليه بموجب المادة 365 مكرر من قانون الضرائب المباشرة و الرسوم المماثلة، بالنسبة لكل سنة مالية، مهما يكن رقم الأعمال المحقق.

#### مدة الصلاحية:

تحدد مدة صلاحية هذه الشهادة (06) أشهر ابتداء من تاريخ التوقيع عليها.

حرر في.....

ع / الوكالة الوطنية لدعم وتنمية المقاولاتية

# *Table des matières*

# Table des matières

## Table des matières

<b>Remerciements.</b> .....	<b>I</b>
<b>Dédicaces.</b> .....	<b>II</b>
<b>Liste des abréviations.</b> .....	<b>III</b>
<b>Liste des figures, Graphes et tableaux</b> .....	<b>IV</b>
<b>Sommaire.</b> .....	<b>V</b>
<b>Introduction générale.</b> .....	<b>01</b>

### **Chapitre I : Aspects sur l'entrepreneuriat**

<b>Introduction</b> .....	<b>03</b>
<b>Section 01 : généralité sur l'entrepreneuriat</b> .....	<b>04</b>
1.1. Définition de l'entrepreneuriat .....	<b>04</b>
2. La conception et principe de l'entrepreneuriat : .....	<b>06</b>
2.1 L'approche fonctionnelle .....	<b>06</b>
2.2. L'approche basée sur les individus .....	<b>07</b>
2.3. L'approche basée sur les processus .....	<b>07</b>
3. Les différents types d'entrepreneuriat.....	<b>09</b>
3.1. L'entrepreneuriat Ex-nihilo.....	<b>09</b>
3.2. L'entrepreneuriat par franchise .....	<b>09</b>
3.3 L'entrepreneuriat par essaimage .....	<b>10</b>
3.4 L'intrapreneuriat social.....	<b>10</b>
3.5. L'interpreneuriat .....	<b>10</b>
3.6. L'entrepreneuriat par reprise.....	<b>10</b>
<b>Section 02 : définition des PME et les étapes clé pour la création :</b> .....	<b>11</b>
1. La définition de la petite et moyenne entreprise .....	<b>11</b>
2.1. Comprendre vos objectifs personnels : .....	<b>11</b>

## *Table des matières*

2.2. Définir vos objectifs d'entreprise .....	12
<b>Section 03 : moyens de financement pour la création d'entreprise .....</b>	<b>13</b>
1. Le financement des entreprises .....	13
1.1. L'autofinancement.....	13
1.2. L'endettement bancaire .....	13
1.3. L'ouverture du capital .....	14
2. Les déterminants des sources de financement des entreprises en Algérie .....	15
3. La Micro finance en Algérie (micro crédit) .....	15
3.1. Spécificités et objectif du microcrédit : .....	16
3.1.1. Caractéristiques du microcrédit.....	16
3.2. Les institutions du microcrédit .....	18
3.2.1 Les coopératives ou mutuelles d'épargne et de crédit.....	18
3.2.2. Les crédits solidaires .....	18
3.2.3. Les projet à volet crédit (ONG) .....	19
3.2.4. Les tontines .....	19
3.3. Les Types du microcrédit .....	19
3.3.1. Le microcrédit social.....	20
3.3.2. Le Microcrédit professionnel.....	20
3.4. Les objectifs de micro crédit .....	20
3.4.1. Les objectifs économiques.....	20
3.4.2. Les objectifs sociaux.....	21
3.4.3 Les objectifs spatial.....	21
3.5. Les avantages et les inconvénients du micro crédit .....	22
3.5.1. Les avantages : .....	22
3.5.2. Les inconvénients .....	22
<b>Conclusion du chapitre.....</b>	<b>23</b>

## *Table des matières*

### *Chapitre II : ANADE en tant que mécanisme de soutien pour la création d'entreprise par les jeunes diplômés (sans expérience)*

<b>Introduction .....</b>	<b>24</b>
<b>Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil ANADE, Ex ANSEJ.....</b>	<b>25</b>
1. Présentation de l'organisation de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) .....	25
1.1. Organigramme de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat .....	25
1.2 Présentation de l'ANADE (ex ANSEJ) .....	26
2. Aide financières et avantages fiscaux accordés par le dispositif.....	28
2.1. Aide financières .....	28
2.2. Avantage fiscaux .....	28
2.2.1. Durant la phase de réalisation de l'investissement.....	28
2.2.2. Durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité.....	28
2. Les conditions de création de l'entreprise .....	29
2.1. Les démarches de création d'entreprise .....	29
2.1.1. L'idée.....	29
2.1.2. L'élaboration du projet.....	30
2.1.3. Le montage de l'entreprise .....	30
2.1.4. Le démarrage de l'entreprise.....	30
3. Les différents modes de financement d'un projet .....	30
3.1. Le financement triangulaire.....	30
3.2. Le financement mixte.....	31
3.3. L'autofinancement.....	31
4. Remboursement .....	32
5. La maison de l'entrepreneuriat.....	32
5.1. Bref historique.....	32
5.2. Missions principales.....	32

## *Table des matières*

5.3. Activité de la maison de l'entrepreneuriat.....	32
5.4. Organisation de la maison de l'entrepreneuriat.....	33
5.5. Elargissement de l'expérience et Bilan des maisons de l'entrepreneuriat .....	34
<b>Section 2: Processus d'investissement d'extension .....</b>	<b>35</b>
2.1 Conditions d'éligibilité.....	35
2.2 Les modes de financement proposés : .....	35
2.3 Etapes à franchir pour la création d'entreprise : .....	36
2.3.1 La naissance de l'idée et la recherche d'information.....	36
2.3.2 Dépôt de dossier.....	36
2.3.3 Étude de projet formation.....	36
2.3.4 Présentation du projet au niveau du CSVF .....	37
2.3.5 Etablissement de l'attestation d'éligibilité .....	38
2.3.6 Accord bancaire (pour le financement triangulaire) .....	39
2.3.7 Création juridique.....	39
2.3.8 Réalisation du projet.....	39
2.3.9 Exploitation démarrage de l'activité.....	40
<b>Section 3 : Évaluation de la contribution de l'ANADE au financement des entreprises dans la wilaya de Tizi-Ouzou. ....</b>	<b>41</b>
3.1 Analyse des dossiers déposés en création d'entreprises / année .....	41
3.1.1 Nombre des dossiers déposés par secteur d'activité durant 2016 / 2020.....	41
3.2.1 Nombre des dossiers acceptés par rapport aux dossiers déposés : .....	43
3.2 Analyse des accords bancaires pour les projets financés par l'ANADE .....	44
3.2.1 Nombre des accords bancaires accordés .....	44
3.2.2 Répartition des accords bancaires par secteur d'activité .....	45
3.3 Analyse des entreprises créées .....	46
3.3.1 Nombre des entreprises créées par rapport aux dossiers déposés.....	46
3.3.2 Nombre d'entreprises créées .....	48

## *Table des matières*

<b>Conclusion.....</b>	<b>49</b>
 <b><i>Chapitre III : Contributions des banques dans le financement de la création d'entreprise</i></b>	
<b>Introduction :</b>	<b>50</b>
1. Historique de la BEA :	51
2. Organisation générale de la BEA :	51
3. Présentation de l'agence d'accueil :	51
4. Notions et considérations théoriques de base sur la banque, l'entreprise et le crédit.	51
4.1. Notions de base sur la banque	52
4.2. Notions de base sur l'entreprise	52
4.3. notions de base sur le crédit	53
5. Place et rôle du service crédit au niveau de l'agence BEA	54
5.1. Organisation du service crédit au niveau de la BEA 34 (schéma n°05) :	54
5.2. Les relations fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit :	55
<b>Conclusion.....</b>	<b>56</b>
<b>Section 02 : Condition générale et modalité de traitement des dossiers.....</b>	<b>57</b>
1. Les conditions générales	57
1.1. Bénéficiaire :	57
1.2. Condition d'Eligibilité: Pour pouvoir bénéficier de l'octroi des prêts et des aides	57
1.3. Apport des porteurs de projets	57
1.4. Les garanties	58
2. Modalités de traitement des dossiers.....	58
2.1. Constitution du dossier	58
2.2. Dépôt du dossier	59
2.3. Etude du dossier	59
3. Evolution des crédits accordés dans le cadre des dispositifs de l'ANAD	60
<b>Conclusion général</b>	<b>64</b>

## ***Résumé :***

l'entrepreneur est un moyen pour assurer la capacité de l'innovation et la compétitivité des nations, elle se caractérise principalement par l'acte de création de l'entreprise initié par une volonté d'un futur entrepreneur doté d'un fort sentiment de prise de risque. De ce fait la capacité de création d'entreprise est pour chaque pays, la résultante de nombreux facteurs liés aux opportunités et aux potentialités individuelles à l'environnement économique aux interventions de l'état, le but de ma réflexion consiste à étudier un certain nombre de facteurs mis en place par le pouvoir public pour encourager les initiatives entrepreneuriales dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et ceci en portant une attention particulière sur les différentes contributions que ce soit l'ANADE ou la BEA, entourant ce phénomène, notre problématique s'articule autour de la question centrale, comment se lever des fonds pour la création d'entreprise en Algérie?

En Algérie, et malgré toutes les initiatives du gouvernement mises en place afin de soutenir l'évolution des PME, l'entrepreneuriat connaît des difficultés à plusieurs niveaux et différents secteurs. Mon intérêt porte sur le concept d'entrepreneuriat et la création d'entreprise, et les différents types de financement, ainsi que la contribution de la banque dans le financement et la gestion des impayés.

**Les mots clés:** Entrepreneuriat, entrepreneur, innovation, PME, financement, environnement économique.

## ***Abstracts***

The entrepreneur is a means to ensure the capacity of innovation and competitiveness of nations, it is characterized mainly by the act of creating the company initiated by a will of a future entrepreneur endowed with a strong feeling of risk taking. Of this fact the capacity of creation of company is for each country, the resultant of many factors related to the opportunities and to the individual potentiality has the economic environment with the interventions of the state, The aim of my reflection is to study a certain number of factors put in place by the public authorities to encourage entrepreneurial initiatives in the wilaya of Tizi-Ouzou, and this by paying particular attention to the different contributions of ANADE and the BEA, surrounding this phenomenon, our problematic is articulated around the central question, how to raise funds for the creation of enterprise in Algeria?

In Algeria, and despite all the government initiatives put in place to support the development of SMEs, entrepreneurship is experiencing difficulties at several levels and different sectors. My focus is on the concept of entrepreneurship and business creation, and the different types of financing, as well as the contribution of the bank in financing and managing outstanding payments.

**Key words:** Entrepreneurship, entrepreneur, innovation, SMEs, financing, business environment.